

LE MONDE

L'ADMINISTRATION

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mardi 25 Février 2020 / N° 797

Prix : 20 DA

Hadj 2020:

136 vols
programmés
vers les Lieux
saints, le premier
prévu le 4 juillet

A l'occasion du double anniversaire du 24 février

TEBBOUNE

**S'ENGAGE
POUR UNE
NOUVELLE
RÉPUBLIQUE
«SANS
CORRUPTION,
NI HAINE »**

Algérie-échanges commerciaux:

**L'Europe principale
partenaire en 2019**

Belhimer à la radio nationale

**«Le plan d'action
du Gouvernement repose sur
divers ateliers englobant
différents secteurs»**

Coupe arabe des nations U20 (3e j):

**L'Algérie bat l'Arabie saoudite
et passe en quarts**



Belhimer à la radio nationale « Le plan d'action du Gouvernement repose sur divers ateliers englobant différents secteurs »

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a affirmé, lundi, que les grandes lignes du plan d'action du Gouvernement reposaient sur divers ateliers englobant différents secteurs à même de sortir l'Algérie de la crise qu'elle traverse. S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Belhimer a évoqué les différents ateliers initiés par le Gouvernement, notamment en matière de développement humain et de politique sociale ainsi que de l'appui qui lui est consacré (entre 12 et 14 Mds Usd/an). Le ministre a mis l'accent, en outre, sur l'impérative amélioration du pouvoir d'achat du citoyen à travers l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG), la prise en charge des catégories sociales vulnérables et la préservation du système de la sécurité sociale, à travers l'intégration des travailleurs du secteur parallèle. Concernant le développement social, le Porte-parole du Gouvernement a fait savoir qu'elle englobait des domaines "sensibles", à l'instar de l'Éducation, la Santé, l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle, la Culture et les Sports, plaidant, dans ce sens, pour "la réhabilitation des filières des mathématiques et des sciences, l'amélioration de la gouvernance du système éducatif et la promo-

tion du processus du dialogue, notamment avec les grèves incessantes que connaît le secteur". Quant à l'Enseignement supérieur, M. Belhimer a affirmé que la plan d'action du Gouvernement s'appuyait sur "la formation d'élites et de pôles de recherche de référence qui permettent à l'Algérie de se positionner sur le marché mondial de la connaissance et du savoir". Dans le secteur de la formation professionnelle, le porte-parole du Gouvernement a fait savoir que l'action de l'exécutif s'articulait autour de "l'amélioration de la qualité de la formation et de l'enseignement technique, scientifique et technologique", citant, à ce titre, la création d'un baccalauréat professionnel, au regard "du manque enregistré dans les métiers, dû à l'abandon de ce genre de formation". S'agissant de la santé, le ministre de la communication a mis l'accent sur la nécessité "d'humaniser l'activité sanitaire à travers une réelle amélioration de l'accueil et de la couverture sanitaire de la population", notamment au niveau des services des urgences dans les hôpitaux, ce qui implique, a-t-il dit, "une rupture définitive avec les aspects négatifs" dans le secteur. Evoquant le secteur de la communication, le ministre a rappelé l'ouverture de plusieurs ateliers relatifs au renforcement du cadre référentiel, à travers "la restauration de la

confiance du citoyen dans les contenus des médias et la réalisation de l'équilibre requis entre la liberté et la responsabilité par l'exercice serein de la liberté de la presse". Il a abordé également la démarche de "l'ouverture médiatique et de la concurrence loyale marquant les pratiques du domaine de l'audiovisuel et de la presse écrite, en préservant le pluralisme et la compétitivité", ainsi que "la révision du cadre législatif et réglementaire du secteur de la communication et le comblement du vide juridique existant dans le domaine de la presse électronique, de la publicité et des chaînes privées, avec la régulation de la presse électronique et de la publicité". Dans le même ordre d'idées, le ministre a insisté sur l'impératif de donner "une forte impulsion au développement des moyens technologiques et d'opérer une transition rapide vers le tout-numérique, avec l'organisation de la communication institutionnelle, des systèmes de suivi et de veille médiatique". Par ailleurs, M. Belhimer a insisté sur l'importance "d'améliorer et de redorer le blason de l'Algérie à l'étranger, en lançant une chaîne télévisée internationale parallèlement au renforcement du réseau des bureaux de l'agence Algérie Presse Service (APS)", outre l'ouverture de deux nouvelles chaînes, de jeunesse et parlementaire, et la



"régulation voire le renforcement des activités de sondage et l'assainissement de la situation des revues et des périodiques spécialisés". "Outre la consolidation de la diplomatie économique à travers la création de l'agence de coopération et de développement, le Gouvernement renforcera également la diplomatie culturelle au service du rayonnement, du rôle et de l'influence de l'Algérie", a-t-il soutenu. En matière de sécurité et de défense, le porte-parole du Gouvernement a fait savoir que "l'Ar-

mée nationale populaire (ANP) poursuivra ses missions constitutionnelles relatives à la défense et à la souveraineté nationale, en intensifiant ses efforts en termes de modernisation et de consolidation de son professionnalisme et de sa force", indiquant que "l'évolution importante et graduelle des ressources humaines et matérielles de l'ANP seront en adéquation avec l'ampleur des menaces émanant notamment du Sud et du Sud-est mais aussi des espaces maritimes et aériens.

Parlement La décision du Président Tebboune de décréter le 22 février Journée nationale saluée

Le Président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, a salué dimanche la décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de décréter le 22 février, "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion peuple-armée pour la démocratie", a indiqué un communiqué de la Chambre haute du Parlement. Présidant une réunion du bureau du Conseil de la Nation élargie aux présidents des groupes parlementaires et consacrée à l'examen et au débat du programme des travaux du Conseil lors de la prochaine période, M. Goudjil a salué "le climat démocratique" qui a prévalu lors du débat du Plan d'action du Gouvernement et qui a été empreint d'"un sens élevé de responsabilité", clairement traduit à travers le niveau et la qualité des interventions des membres du Conseil. Ce climat démocratique débouchera inéluctablement sur "des niveaux élevés de coordination et de concertation entre les deux Pouvoirs législatifs et exécutif, dans l'objectif d'une concrétisation sur le terrain du Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, comme un des jalons pour la construction de l'Algérie nouvelle", a-t-il assuré. Le communiqué a, par ailleurs, indiqué que parmi les points ayant été examinés et débattus lors de cette réunion, figurent l'activité législative et de contrôle, les activités en lien avec la promotion de la culture parlementaire et certaines questions relatives à l'organisation du fonctionnement des appareils du Conseil et l'élection d'un représentant du Conseil de la Nation au Conseil constitutionnel. Selon la même source, il a été décidé, lors de cette réunion, de la reprise des séances plénières, dès lundi 02 mars prochain, avec une séance matinale dédiée à "la présentation et le débat d'un projet de loi modifiant la loi 15-21 du 18 Rabie El Aouel 1437, correspondant au 30 décembre 2015, portant loi d'orientation sur la Recherche scientifique et

le développement technologique", la séance de l'après-midi devant être consacrée à "la présentation et au débat d'un projet de loi fixant les missions du Conseil national de la recherche scientifique, des technologies, sa composante et son organisation", lit-t-on dans le communiqué. La séance matinale du mardi 3 mars sera consacrée à "la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi 04-19 du 13 Dhou El Kaada, correspondant au 25 décembre 2004, relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi, modifiée et complétée", la séance de l'après-midi du même jour devant être dédiée "à la présentation et au débat du projet de loi sur les radiocommunications". Les quatre projets de loi seront présentés pour adoption en séance générale qui se tiendra mercredi 4 mars après-midi, a ajouté la même source, faisant état de la programmation, jeudi 5 mars, d'une séance matinale consacrée aux questions orales destinées aux membres du gouvernement. Après examen des questions écrites et orales déposées à son niveau, le Conseil de la nation a décidé de transmettre 16 questions orales et 8 autres écrites au Gouvernement, car remplissant les conditions légales requises. À l'issue de la réunion, des instructions ont été données aux services concernés du Conseil pour prendre toutes les mesures afin de programmer une séance générale dédiée à l'élection d'un représentant du Conseil de la nation au niveau du Conseil constitutionnel. Il a été décidé également d'entamer l'opération de renouvellement des structures du Conseil de la nation au titre de l'année 2020, ainsi que la nomination des représentants du Conseil dans les instances parlementaires régionales et internationales et les groupes de fraternité et d'amitié parlementaires. Il s'agit également de tracer un programme d'action du Conseil concernant les missions d'information et les séances d'audition des membres du Gouvernement, ainsi

que les activités relatives à la promotion de la culture parlementaire en coordination avec les commissions permanentes ad-hoc du Conseil.

La révision de la Constitution intervient pour satisfaire les revendications du Hirak

La décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune portant "révision de la Constitution" intervient pour "satisfaire les revendications du peuple et du Hirak Populaire" pour l'édification d'une Algérie nouvelle, a affirmé dimanche à Alger le président du Conseil Constitutionnel, Kamel Feniche. S'adressant à la presse en marge des travaux d'un colloque international sur "la justice constitutionnelle et la protection des droits et libertés" organisé dans le cadre de la célébration du 30e anniversaire de la création du Conseil Constitutionnel, M. Feniche a déclaré "nous saluons la décision prise par le Président Abdelmadjid Tebboune portant révision de la Constitution", ajoutant que "ce pas intervient pour satisfaire les revendications du peuple et du Hirak populaire". Cette révision vise à "édifier une nouvelle Algérie et consacrer la séparation des pouvoirs", a-t-il souligné, mettant en avant "la compétence" des membres de la commission chargée de formuler des propositions pour la révision de la Constitution. Par ailleurs, M. Fenniche s'est félicité du "rôle" de "tous les dispositifs et de toutes les institutions" impliqués dans la lutte contre la corruption. Depuis sa création, le Conseil Constitutionnel a permis de garantir "la transparence des élections" et "le droit du citoyen au vote et à la candidature", garantis par la Constitution, a-t-il précisé. Les travaux du colloque international se poursuivent en ateliers jusqu'au 24 février courant, avec la participation de plusieurs délégations étrangères.

M.M

Célébration L'UGTA commémore le double anniversaire du 24 février

Une cérémonie a été organisée lundi au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à Alger à l'occasion du double anniversaire de la création de la centrale syndicale (24 février 1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971). La cérémonie a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du fondateur de l'UGTA, Aïssat Idir, et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des chouchada de la Guerre de libération nationale, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Chawki Acheuk Youcef, et du secrétaire général de l'UGTA, Salim Labatcha. Il est à souligner que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait appelé dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, à "sacraliser les vertus du travail et de la morale pour l'édification de la nouvelle République". Le Président Tebboune avait adressé, à l'occasion de ce double anniversaire, ses sincères félicitations au peuple algérien, particulièrement les travailleurs, les exhortant à "tirer les enseignements de ces deux événements historiques pour relever les défis en prenant exemple sur les aïeux dans leur élan pour la promotion de la conscience d'émancipation dans milieu des travailleurs et la mobilisation en faveur du noble objectif national, à savoir le recouvrement de la souveraineté nationale, la réalisation de l'indépendance et l'édification d'un Etat national indépendant".

Mohand Ould Hadj

A l'occasion du double anniversaire du 24 février Tebboune s'engage pour une nouvelle république «sans corruption, ni haine»



Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tenu à réitérer son engagement pour l'édification d'une nouvelle république qui sera débarrassée de toutes les formes de corruption et de haine. Saisissant l'opportunité de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, M. Tebboune a réaffirmé son engagement devant les Algériens d'édifier une nouvelle République « forte sans corruption, ni haine ». Il a rappelé qu'en 1956, les travailleurs se sont unis contre le colonialisme, à travers la création du syndicat historique UGTA, sous la conduite du Chahid Aissat Idir et en 1971, le leader Houari Boumediene a remporté le pari du recouvrement de la souveraineté sur nos hydrocarbures. « Aujourd'hui, je réitère mon engagement envers vous, de hâter l'édification d'une nouvelle République forte sans corruption, ni haine », a-t-il souligné. Le Président de la République avait adressé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il avait présidé, dimanche dernier, ses sincères félicitations au peuple algérien, particulièrement les travailleurs, à l'occasion du double anniversaire du 24 février et a exhorté les travailleurs à tirer les enseignements de ces deux événements historiques pour relever les défis, en prenant exemple sur les aïeux dans leur élan pour la promotion de la conscience d'émancipation dans le milieu des travailleurs et la mobilisation en faveur du noble objectif national, à savoir le recouvrement de la souveraineté nationale, la réalisation de l'indépendance et l'édification d'un Etat national indépendant. Le Président Tebboune a félicité, en outre, les travailleurs du secteur de l'énergie "lorsqu'une poignée d'ingénieurs et

de techniciens a réussi à défier les sociétés étrangères, en février 1971, en prenant les commandes de la gestion directe et du contrôle de la production et de l'exportation des hydrocarbures, suite à la promulgation de la décision de nationalisation, ce qui a permis de consolider l'indépendance économique et de le libérer du monopole et de la domination des sociétés étrangères sur les richesses nationales". Le Président de la République a saisi l'occasion pour appeler l'ensemble des citoyens et citoyennes à "sacraliser les vertus du travail et de la morale dans la grande bataille que nous menons pour l'édification de la nouvelle République, en retrouvant les manches et en libérant leurs potentiels et leurs talents afin de réaliser le bond qualitatif requis en matière de diversification du produit national et d'accélérer la libération du pays de la dépendance à la rente pétrolière». Pour rappel, le chef de l'Etat avait appelé, lors de la dernière rencontre Gouvernement-walis, les cadres et les agents de l'administration centrale et locale à mettre en œuvre un nouveau mode de gouvernance en rupture avec les pratiques du passé pour "rétablir la confiance perdue" des citoyens. Il avait également plaidé pour une synergie des efforts pour prendre en charge les aspirations des citoyens et leurs attentes en matière de développement, à travers l'adoption d'un nouveau mode de gouvernance "assaini de la corruption et de l'autoritarisme". Le Président Tebboune a mis l'accent dans ce sens sur la nécessité de poursuivre "avec rigueur" la lutte contre la corruption et l'abus de fonction, dénonçant ce qu'il a qualifié de "petite corruption" qui porte atteinte au citoyen, "en droit, a-t-il fait valoir, de bénéficier de services de l'administration et de

demande les documents dont il a besoin sans qu'une quelconque compensation ne lui soit exigée en contrepartie". Il a, en outre, instruit les responsables centraux et locaux de lutter contre le gaspillage dans les dépenses publiques, qui doivent être affectées au règlement des problèmes de développement et non pas dans des travaux sans intérêt, mettant en exergue la nécessité de maîtriser et de contrôler les marchés publics. Au chapitre du développement, le Président de la République a annoncé l'affectation en avril et mai prochains d'une enveloppe financière supplémentaire de 100 mds DA au profit des communes afin de booster le développement local. La situation prévalant dans certaines régions du pays est "inacceptable car nous disposons de tous les moyens nécessaires pour y remédier", a-t-il considéré, insistant sur la répartition équitable des ressources entre les différentes régions du pays. En matière de gouvernance locale, le chef de l'Etat a indiqué que le gouvernement examinait de nouvelles mesures juridiques en faveur du renforcement de la gestion décentralisée des collectivités, le mode de gestion actuel ayant "montré ses limites». Le Président de la République a annoncé, en outre, qu'une loi criminalisant le non-paiement des impôts était en préparation, au regard du grand préjudice occasionné par cet état de fait à l'économie nationale. "Certains prétendent être parmi les plus riches de ce pays, alors qu'ils figurent en bas du classement des contribuables, tandis que le fonctionnaire, lui, s'acquitte de ses impôts par retenue sur salaire", a-t-il observé. Le chef de l'Etat a cité, dans le même ordre d'idées, les créances bancaires de certains investisseurs ayant dépassé 1.000 milliards DA à janvier 2020 et dont les remboursements

ne sont toujours pas effectués, alors que ces créances constituent une source de financement de l'économie nationale. La nécessité d'adopter une nouvelle approche privilégiant un mode de gestion à objectifs des collectivités locales ainsi que la généralisation de la digitalisation de l'administration ont été recommandées par les participants à cette rencontre. Les participants ont appelé à adopter "l'approche d'une gestion à objectifs dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen et d'accroître la relance économique", soulignant la nécessité de mettre en place un "plan de développement local, à même de servir de plan stratégique pour le développement à court et à moyen terme». Ils ont aussi suggéré d'adopter des dispositions législatives "plus claires" et "plus strictes" pour amener les collectivités locales à préparer, dans les meilleures conditions, leurs plans de développement. Il s'agit aussi de mettre en place les mécanismes nécessaires afin d'aboutir à une banque de données d'indicateurs économiques et sociaux et de numériser en même temps la base de données relative aux besoins et préoccupations des citoyens.

Le Président Tebboune appelle les algériens à retrouver les manches et à libérer leurs potentiels et leurs talents pour le bien du pays

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé dimanche, tous les citoyens et citoyennes à sacraliser les vertus du travail et de la morale pour l'édification de la nouvelle République. Avant la clôture des travaux de cette réunion, le Président Tebboune a adressé ses sincères félicitations au peuple algérien, particulièrement les travailleurs, à

l'occasion du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) le 24 février 1956 et de la nationalisation des hydrocarbures en date du 24 février 1971. A ce propos il a exhorté les travailleurs à tirer les enseignements de ces deux événements historiques pour relever les défis en prenant exemple sur les aïeux dans leur élan pour la promotion de la conscience d'émancipation dans milieu des travailleurs et la mobilisation en faveur du noble objectif national, à savoir le recouvrement de la souveraineté nationale, la réalisation de l'indépendance et l'édification d'un Etat national indépendant. Tebboune félicité, en outre, les travailleurs du secteur de l'énergie à l'occasion de l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, lorsqu'une poignée d'ingénieurs et de techniciens a réussi à défier les sociétés étrangères, en février 1971, en prenant les commandes de la gestion directe et du contrôle de la production et de l'exportation des hydrocarbures suite à la promulgation de la décision de nationalisation, ce qui a permis de consolider l'indépendance économique et de le libérer du monopole et de la domination des sociétés étrangères sur les richesses nationales». A cette occasion, le président de la République a appelé l'ensemble des citoyens et citoyennes à "sacraliser les vertus du travail et de la morale dans la grande bataille que nous menons pour l'édification de la nouvelle République, en retrouvant les manches et en libérant leurs potentiels et leurs talents afin de réaliser le bond qualitatif requis en matière de diversification du produit national et d'accélérer la libération du pays de la dépendance à la rente pétrolière".

M.Hamdi

Raffinerie d'Alger: Augmentation des capacités à 3,6 millions de tonnes/an

Les capacités annuelles de la raffinerie d'Alger dont les unités de productions ont été mises en service lundi, ont augmenté pour atteindre 3,645 millions de tonnes contre 2,7 millions de tonnes il y a un an. Ainsi, les capacités de production du gasoil ont passé 665.280 tonnes/an début 2019 à 1.1.186.268 tonnes, selon les chiffres avancés lors de la cérémonie d'inauguration des nouvelles installations de la raffinerie, en présence du Premier ministre Abdelaziz Djerad. Les capacités de production du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) ont triplé pour atteindre 269.000 tonnes/an contre 79.110 tonnes avant la réhabilitation de cette raffinerie située à Sidi Arcine à Baraki. Quant aux essences super et normale, la raffinerie a mis fin à la production de ces deux types de carburant pour les remplacer par l'essence sans plomb avec une capacité de 1.300.000 tonnes. La raffinerie a également augmenté ces capacités de production du kéro-jet à 620.741 tonnes contre 435.240 tonnes, selon les mêmes données. La mise en service de cette raffinerie permettra notamment l'augmentation de la capacité de traitement de pétrole brut algérien, et d'accroissement de la production de carburants, tout en adaptant l'outil de production aux normes qualitatives (Euro V), normes de sécurité industrielles et normes environnementales. Après plus de deux ans de travaux de réhabilitation menés



par le groupe chinois China Petroleum Engineering and Construction (CPECC), la raffinerie d'Alger a été réceptionnée en février 2019 avant d'entamer la mise en service progressive des différentes installations. En mai 2019, la raffinerie a connu la mise en service de ses unités "utilités", celles de traitement des effluents, de stockage, de distillation atmosphérique, et de traitement et séparation des GPL. Entre novembre 2019 et février 2020, la raffinerie a procédé à l'installation de son MS Block pour la

production des composants destinés à la fabrication des essences (hydrotraitement naphta, reforming CCR, isomérisation) ainsi que son RFCC Block pour le craquage catalytique (traitement des GPL associés, traitement des eaux acides, régénération des amines, récupération du soufre). La raffinerie s'est dotée également d'une salle de contrôle centralisée (CCR) pour la gestion numérique des différentes unités de production et leur sécurité, et d'un nouveau laboratoire pour le contrôle de conformité des

produits. Lors de sa visite à ses nouvelles installations, le Premier ministre a qualifié la raffinerie réhabilitée de "véritable acquis" qui permet de valoriser les ressources algériennes en hydrocarbures. Il a aussi appelé à l'intégration des énergies renouvelables pour satisfaire les besoins des unités en matière d'électricité avec des sources non polluantes. "Cette raffinerie doit être un exemple qui poussera les autres usines du pays à utiliser davantage les énergies de sources renouvelables pour mieux réussir

notre transition énergétique", a-t-il indiqué. La mise en service des nouvelles installations de la raffinerie d'Alger, qui coïncide avec le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'UGTA, a été également l'occasion pour M. Djerad de souligner l'importance de la ressource humaine et de la jeunesse notamment dans l'édification de la "nouvelle Algérie". "Le travail est le fondement du développement. La ressource humaine est notre véritable richesse. Je suis confiant qu'une nouvelle Algérie sera construite grâce à la mobilisation de tous ses enfants", a-t-il noté. Evoquant le partenariat avec les Chinois dans le cadre du projet de la réhabilitation de la raffinerie d'Alger, le Premier ministre a mis en exergue le rôle important de la mise en place d'une "coopération équilibrée et rationnelle qui protège la souveraineté et l'économie nationale" dans le renforcement des relations entre l'Algérie et ses partenaires. M. Djerad s'est déplacé par la suite à Hassi Messaoud (wilaya de Ouargla) notamment pour l'inauguration du complexe "ZCINA" et ses différentes installations. Il s'agira également pour le Premier ministre d'honorer des équipes, au niveau de la base "Irara" de Sonatrach, ayant contribué à l'extinction d'un feu au niveau d'un puits de réinjection de gaz, survenu janvier dernier.

M.O / Ag

Hydrocarbures: Acquisition de trois méthaniers pour renforcer l'approvisionnement en produits raffinés et GPL

Une cérémonie d'acquisition par Sonatrach de trois méthaniers, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a été organisée lundi au niveau du port d'Alger afin de renforcer l'approvisionnement du marché national en produits raffinés et GPL. Lors de sa visite de travail et d'inspection à des installations relevant du secteur énergétique à Alger dans le cadre des célébrations commémoratives du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'UGTA, le Premier ministre accompagné d'une importante délégation de l'Exécutif a inspecté le quai pétrolier N° 37 de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach au niveau du port d'Alger, où il a procédé à l'inauguration de trois méthaniers. Se félicitant de cette nouvelle acquisition, M. Djerad a souligné l'intérêt de se doter de ce type de moyens de transport acquis sur fonds propres par Hyproc Shipping Company, filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport des hydrocarbures. "Il s'agit là d'un accomplissement important et d'un grand investissement via des financements algériens sans recours à des crédits", a-t-il affirmé. Il s'agit de deux (2) méthaniers gaziers (Hassi Touareg et Hassi Berkine) d'une capacité de 13.000 m3 chacun et un pétrolier de 46.000 tonnes (In-Ecker) a-t-on indiqué. Commandés auprès d'un chantier naval chinois, les deux méthaniers gaziers ont coûté chacun 36,4 millions de dollars. Le "Hassi Berkine" a été commandé fin 2016 et le "Hassi Touareg" a été commandé en février 2018. Quant au méthanier pétrolier "In Ecker", d'un coût de près de 40 millions de dollars, il a été commandé au niveau d'un chantier naval sud coréen. Selon les responsables présents à cette cérémonie, ces nouvelles acquisitions permettent notamment de sécuriser les approvisionnements nationaux ne produits pétroliers, de se prémunir du risque de fluctuation des taux d'affrètement, de réduire les transferts des frets en devises étrangères et de créer 200 emplois directs et près de 300 emplois indirects. AR ailleurs, le Premier ministre a estimé que les capacités nationales gazières et pétrolières "sont nécessaires", ajoutant que l'Etat souhaite également s'orienter vers une nouvelle phase où l'énergie solaire vient en com-



plément des énergies conventionnelles. Il a également souligné l'intérêt pour le pays "de maîtriser ses capacités et bénéficier des intérêts de ces capacités" à travers une indépendance au niveau de l'ensemble de ses activités économiques. Evoquant la célébration du 24 février, il a noté la signification importante de cette date dans l'histoire de l'Algérie. À cette occasion, le Premier ministre a également tenu à saluer l'ensemble des cadres, des ingénieurs et des travailleurs de Sonatrach ainsi que l'ensemble des travailleurs du secteur énergétique algérien. À noter que le Premier ministre effectuait au cours de la même journée en visite de travail au niveau de la Raffinerie de Sidi Rezine (Alger) dans le cadre de l'inauguration des unités de production de cette raffinerie après l'achèvement des travaux de réhabilitation en février 2019. M. Djerad se rendra par la suite à Hassi Messaoud (wilaya de Ouargla) dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, notamment pour l'inauguration du complexe "ZCINA". Il s'agira également pour le Premier ministre d'honorer des équipes, au niveau de la base "Irara" de Sonatrach, ayant contribué à l'extinction d'un feu au niveau d'un puits de réinjection de gaz, survenu janvier dernier.

Moussa O / Ag

DGD Nouredine Khaldi installé à la tête de la Direction générale des Douanes



Le ministre des Finances Abderrahmane Raouya a procédé hier à l'installation de M. Nouredine Khaldi dans ses fonctions de Directeur général des Douanes en remplacement de M. Mohammed Ouaret. Etaient présents à cette cérémonie qui s'est tenue au siège de la DG des Douanes, le ministre délégué chargé de la Prospective et des Statistiques M. Bachir Messaitfa et également l'ensemble des cadres dirigeants de cette institution. À cette occasion, M. Raouya a remercié M. Ouaret et a rappelé le travail accompli en matière de modernisation de l'institution à travers les mesures de facilitations des procédures

douanières d'une part, et les efforts qu'elle déploie pour une meilleure couverture de l'espace douanier national en vue d'assurer une protection efficace de l'économie nationale d'autre part. Dans ce sens, M. Raouya a exhorté le nouveau Directeur général des Douanes M. Khaldi à poursuivre dans la voie de la modernisation et de parachever les projets engagés dans ce domaine, visant à faire de l'administration douanière un outil au service du développement de l'économie nationale. Pour rappel, M. Mohammed Ouaret avait occupé le poste de DG des Douanes depuis avril 2019 en remplacement de M. Farouk Bahamid.

Algérie-échanges commerciaux: L'Europe principale partenaire en 2019

L'essentiel des échanges commerciaux de l'Algérie s'est effectué, en 2019, avec les pays de l'Europe, avec 58,14% de la valeur globale des échanges, a appris lundi l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD). Les échanges entre l'Algérie et les pays européens, dont l'Union Européenne, ont atteint 45,21 milliards de dollars (mds usd) l'année dernière, contre 51,96 mds usd l'année d'avant, enregistrant une baisse de 13%, selon les données statistiques de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Les pays d'Europe demeurent ainsi les principaux partenaires de l'Algérie, sachant que 63,69% des exportations algériennes et 53,40% de ses importations proviennent de cette région du monde, dont les pays de l'Union Européenne (UE). En effet, les exportations algériennes vers les pays européens ont atteint 22,81 mds usd, contre près de 26,55 mds usd, en baisse de (-14,08%). De son côté, l'Algérie a importé des pays d'Europe pour 22,39 mds usd, contre près de 25,41 mds usd, en baisse également de 11,87%. La France, l'Italie, l'Espagne et la Grande Bretagne restent les principaux pays partenaires de l'Algérie en Europe, a précisé la même source. Les pays d'Asie occupent, pour leur part, la seconde position dans les échanges commerciaux de l'Algérie, avec une part de 23,92% de la valeur globale, pour atteindre un montant de 18,60 mds usd, contre 19,06 mds usd, enregistrant, également, un léger recul de 2,44%. En effet, les pays d'Asie ont



acheté des produits algériens pour un montant de 6,42 mds usd, contre 5,77 mds usd à la même période de comparaison, enregistrant ainsi une augmentation de 11,28%. Les importations algériennes de l'Asie, quant à elles, ont reculé de 8,40%, pour atteindre une valeur de 12,17 mds usd, contre 13,29 mds usd. La Chine, l'Inde, l'Arabie Saoudite et la Corée sont les principaux pays partenaires de l'Algérie dans cette région du monde, selon les Douanes. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions géographiques du monde (Amérique, Afrique, Océanie) restent "toujours marqués par de faibles propor-

tions", relève la DEP. A ce propos, les pays d'Amérique classés en troisième place avec une part de 26,51% de la valeur globale des échanges commerciaux avec l'Algérie, pour totaliser un montant de 9,52 mds usd contre 12,95 mds usd, en baisse de 26,48%. Les exportations algériennes vers les pays d'Amérique ont baissé de 44,85%, totalisant 3,88 mds usd en 2019, contre 7,04 mds usd en 2018. Pour sa part, l'Algérie a acheté de cette région pour une valeur de 5,63 mds usd, contre 5,91 mds usd, reculant également de 4,66%, détaillant les données statistiques des Douanes. Les principaux partenaires de l'Algérie de cette région d'Amérique

sont: l'Argentine, les Etats unis d'Amérique, le Brésil et Cuba.

Légère amélioration d'échanges commerciaux avec les pays d'Afrique

Par ailleurs, les Douanes ont révélé que les échanges commerciaux de l'Algérie avec les pays d'Afrique, malgré l'enregistrement d'une légère amélioration (1,55%) en 2019 par rapport à 2018, restent "faibles". Ils ont totalisé 3,51 mds usd contre 3,46 mds usd. Les pays africains dont les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), ont acheté des produits algériens pour un montant de près de 2,17 mds usd, contre près de 2,18 mds usd, en

baisse de 0,56%. L'Algérie, par contre, a importé de cette région pour une valeur de près de 1,34 md usd, contre 1,27 md usd, soit une augmentation de 5,16%. Les principaux partenaires du pays durant cette période sont l'Egypte, la Tunisie et le Maroc. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la région d'Océanie ont connu une évolution "appréciable" avec 33,28% l'année dernière, passant de 691 millions usd à 920,94 millions usd. En effet, l'Algérie a exporté vers l'Océanie pour un montant de 531,20 millions usd, contre 248,61 millions usd, en hausse de 113,67% et a importé de cette région pour 389,73 millions usd, contre 442,39 millions usd, en baisse de 11,90%. L'Australie et la Nouvelle Zélande sont les principaux partenaires de l'Algérie de la région d'Océanie durant l'année écoulée. En 2019, le total général des échanges globaux de l'Algérie avec les différentes zones géographiques a atteint près de 77,76 mds usd, contre près de 88,13 mds usd en 2018, en baisse de 11,77%. En général, les six principaux clients de l'Algérie, durant 2019, sont: la France, l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne, la Turquie et enfin les Etats unis d'Amérique. Les principaux fournisseurs de l'Algérie sont la Chine, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et la Turquie. Les exportations de l'Algérie ont totalisé 35,82 mds usd, en baisse de 14,29%, alors que les importations ont atteint près de 41,93 mds usd, en baisse, également, de 9,49%, rappelle-t-on.

N.I

Foncier industriel Tebboune a mis l'accent sur l'impératif d'assainir l'existant avant de réfléchir à la création de nouvelles zones industrielles

Le ministre de l'Industrie et des mines a proposé, lors du Conseil des ministres tenu dimanche sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la création d'une instance nationale chargée du foncier industriel pour traiter les dysfonctionnements enregistrés en la matière. A cette occasion, le ministre de l'Industrie et des mines a évoqué la situation actuelle des zones industrielles et zones d'activité en terme de nombre outre la multiplicité des instances en charge de la gestion du foncier industriel et l'existence d'un système juridique contradictoire. Le ministre de l'Industrie a proposé également la récupération des assiettes non exploitées et la mise en place d'un programme urgent de réhabilitation, outre l'adoption d'une approche différente et l'aménagement de nouveaux espaces pour le foncier industriel, selon le communiqué. En outre, le ministre de l'Industrie a proposé un plan de révision de l'organisation des zones industrielles à travers la création de micro zones industrielles dédiées à la micro-entreprise et à la start-up, la mise à leur disposition des usines de l'Etat non exploitées et leur association à l'aménagement et à la gestion des zones industrielles (électricité, eau et pollution). Le plan comprend aussi

l'ouverture d'un guichet des Fonds de leur financement, le lancement d'activités intersectorielles pour favoriser l'émergence de l'économie de la connaissance, la création d'incubateurs publics et privés au niveau des zones industrielles et en fin confier aux micro-entreprises et start-up la gestion progressive des zones industrielles à travers des systèmes informatisés. Intervenant au terme de cet exposé, le Président de la République a instruit le ministère de la Micro entreprise, des startup et de l'économie de la connaissance d'entamer immédiatement la réalisation de ses projets, d'investir le terrain en conciliant entre le possible et le faisable. Le Président de la République a exhorté ce département ministériel à tirer avantage des expériences des pays développés en la matière pour la création d'un maximum de start-up, à mettre à profit les zones industrielles non-exploitées et à promouvoir les zones d'activité, étant les plus proches de la réalité des communes.

Rattacher le parc technologique de Sidi Abdellah au ministère de la Micro entreprise

Par ailleurs, M. Tebboune a mis l'accent sur l'impératif d'assainir le foncier industriel existant avant de réfléchir à la création de nouvelles zones industrielles. Souli-



gnant, dans ce sens, que le plus important est l'industrialisation qui crée la richesse et l'emploi, il a ordonné l'interdiction de l'octroi du foncier industriel à des "aventuriers" pour ne pas reproduire les erreurs du passé et protéger le parc foncier national. Le recours à la sous-traitance avec l'étranger est interdit sauf s'il s'agit de matériel développé non disponible en Algérie, a affirmé le Président, expliquant que l'objectif est la mise au point d'une technologie algérienne par de jeunes compétences algériennes. Il a appelé le ministère de tutelle à "se libérer des pratiques

bureaucratiques, à faire prévaloir le bon sens en matière de transactions économiques", à faire preuve de renouveau et d'innovation et à initier l'organisation de salons. Le Président Tebboune a instruit, dans ce cadre, de rattacher le parc technologique de Sidi Abdellah, relevant actuellement au ministère de la Poste et des Télécommunications, au ministère de la Micro entreprise, des Startup et de l'Economie de la connaissance. Il a instruit également d'introduire, dans la loi de Finances complémentaire (LFC), des mesures fiscales incitatives au profit des entreprises ga-

rantissant des postes d'emploi. Le Président de la République a ouvert la réunion en s'adressant aux membres du gouvernement pour les exhorter à l'impératif de la rationalisation des dépenses de l'Etat en se limitant au strict nécessaire, notamment en termes d'acquisition et de location de véhicules pour l'opération de Recensement national, affirmant que "le changement doit émaner de la conviction personnelle de rompre avec les pratiques du passé et de construire une nouvelle République à la hauteur des aspirations du peuple".

A.A

Energie

Le Premier ministre inaugure une nouvelle station de compression et de réinjection de gaz à Hassi Massaoud

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a inauguré hier à Hassi Massaoud, une nouvelle station de compression et de réinjection de gaz, d'une capacité de production de 24 millions de m³ par jour. Appartenant à la Compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach), cette nouvelle station est implantée au nord de la Zone du complexe industriel Naili Abdelhalim (ZCINA), situé à six (6) kms de Hassi Massaoud. Elle permettra l'augmentation de la production du pétrole brut par l'injection du gaz traité jusqu'à 16 millions de m³/j à travers une nouvelle boucle de gaz-lift de diamètre 20' qui alimente 15 postes de détente, a expliqué le directeur d'exploitation de cette station, Abdelaziz Amokrane. Elle permet également le maintien de la pression du gisement du champ par la réinjection d'un volume de 8 millions m³/j de gaz de haute pression via deux pipelines de diamètre 14' et 15', selon le même responsable. D'un montant global 50 milliards de dinars (635 millions de dollars) la réalisation des installations de ce



projet de Sonatrach a été effectuée par l'indien Dodsai Engineering and Construction avec le recourt à plusieurs entreprises algériennes sous-traitantes, dont Cosider. Les travaux avaient débuté en 2014, tandis que la réception provisoire de l'installation s'est effectuée le 15 janvier 2020. La main d'œuvre

utilisée durant la construction a été de 2.779 employés, dont 1.828 algériens soit 66% du total. Plus de 72% des employés étaient issus de la wilaya d'Ouargla. Actuellement, cette station est opérée par 107 agents en emploi direct avec le système 4*4. Le personnel opérationnel en exploitation est composé de

40 agents, dont 8 ingénieurs et 32 techniciens, celui de la maintenance compte 39 agents, dont 15 ingénieurs et 24 techniciens, les agents du HSE sont, quant à eux, au nombre de 28, dont 2 ingénieurs et 26 techniciens. M. Djerad a entamé en début d'après-midi une visite de travail à Hassi Massaoud à

la tête d'une importante délégation, composée du ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, du Pdg de la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach), Toufik Hakkar, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, ainsi que plusieurs responsables centraux et locaux. Peu avant midi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a présidé la cérémonie d'acquisition par Sonatrach de trois méthaniers au niveau du port d'Alger. Il a ensuite inauguré les unités de production de la raffinerie de Sidi Arcine à Baraki (Alger) après l'achèvement des travaux de sa réhabilitation. La visite du premier ministre entre dans le cadre de la célébration, le 24 février, du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures en 1971 et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en 1956.

Toumi D / Ag

Développement et investissement du secteur halieutique Collaboration entre professionnels de la pêche et de l'aquaculture algériens et français

Les professionnels de la pêche et de l'aquaculture algériens et français ont convenu dimanche à Alger de collaborer pour saisir les opportunités de développement et d'investissement dans le secteur halieutique en Algérie. A cet effet, une cinquantaine de professionnels et experts du secteur de la pêche et d'aquaculture des deux pays ont évoqué, lors d'une rencontre organisée par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française, les opportunités d'investissement et de partenariat en Algérie. Une lettre d'intention a été signée, à cette occasion, entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture "CAPA" et le Comité régional de la pêche et des élevages marins de la région Pays de la Loire "COREPEM". Cette démarche visait, selon ses initiateurs, à identifier les initiatives de collaboration permettant de favoriser le partage d'expertises,

de la formation, de l'accompagnement dans le développement des filières liées aux activités marines. Le directeur général de la CAPA, Hakim Lazar, a déclaré que la démarche avait pour objectif principal de "promouvoir" l'échange d'expérience et du savoir-faire, en plus d'"identifier les opportunités d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture". Des projets pilotes de partenariat, a-t-il noté, pourraient être envisagés entre les deux parties dans le cadre de cette démarche. M. Lazar a rappelé que la stratégie du secteur visait à doubler la production annuelle à moyen terme pour atteindre 200.000 tonnes et ce à travers le partenariat et l'investissement, tout en préservant la ressource marine. De son côté, le président du COREPEM, José Jouneau, a affirmé que cette feuille de route prévoit, dans un premier temps, "la création d'un groupe de tra-

vail en vue de mettre en contact les professionnels des deux organisations" pour dégager des visions susceptibles de créer du business. La formation, le partage d'idées et d'expertises sont d'autres objectifs assignés à ce projet de coopération entre la CAPA et le COREPEM qui compte "1500 pêcheurs professionnels", précise encore son président. Présent à cette rencontre, le président de la Chambre de Commerce et d'industrie algéro-française, Michel Bisac, a qualifié d'"importante" cette démarche entre professionnels algériens et français, soulignant que "le comité des pêcheurs de la région pays de la Loire apportera son expérience au développement du secteur en Algérie". Le rôle de la Chambre est de "mettre en relation deux entités capables de coopérer dans un cadre gagnant-gagnant", a-t-il conclu.

Djaadi M

L'Algérie exportera l'essence à partir de 2021

Les projets de mise à niveau et modernisation des raffineries permettront à l'Algérie d'exporter l'essence à partir de 2021, a indiqué hier le directeur général de la raffinerie d'Alger, Hassen Boukhalfa. L'Algérie qui a produit près de 2,7 millions de tonnes d'essence en 2019 a dû importer ce carburant pour satisfaire les besoins du marché nationale qui avoisine les 4 millions de tonnes, mais avec la montée en cadence des capacités des raffineries du nord qui ont fait ces dernières années l'objet de réhabilitation, le pays devrait atteindre l'autosuffisance en 2020 et produire des excédents destinés à l'exportation à partir de 2021. Les capacités de

production vont encore augmenter avec la mise en service de la nouvelle raffinerie de Hassi Massaoud (Ouargla) en 2024, précise M. Boukhalfa lors de la cérémonie d'inauguration des nouvelles installations de la raffinerie d'Alger, tenue en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Selon les prévisions de Sonatrach, l'Algérie devrait produire en 2026 environ 7 millions de tonnes dont 2 millions de tonnes destinés aux marchés extérieurs.

Quant au gasoil, l'Algérie continuera toujours à importer ce type de carburant jusqu'à 2023, avant d'entamer ses premières exportations en 2024 à la faveur de la mise en service de la raffi-

nerie de Hassi Massaoud. En 2019, la production de gasoil algérien a dépassé 8,5 millions de tonnes alors que sa consommation était de plus de 10 millions de tonnes. Ce schéma ne devrait pas connaître beaucoup de changement durant les quatre prochaines années, mais en 2024 la production nationale augmentera sensiblement à environ 12,5 millions de tonnes. Les raffineries algériennes continueront à produire des excédents en 2025 et 2026 avec 4 millions de tonnes consacrées à l'exportation parmi les 16 millions de tonnes produits localement, selon les données présentées par M. Boukhalfa.

D.T

FMI Jean François Dauphin souligne une volonté de changement de la situation économique en Algérie



Le chef de la division Moyen-Orient Asie Centrale du Fonds monétaire international (FMI), Jean François Dauphin a affirmé, dimanche à Alger, avoir constaté lors de ses entretiens avec les autorités algériennes une "vraie volonté de changement" de la situation de l'économie nationale, soulignant que l'Algérie disposait d'un "potentiel énorme" en la matière. S'exprimant à l'issue d'une rencontre tenue avec le ministre de l'Industrie et des mines, Ferhat Ait Ali Braham au siège du ministère, Jean François Dauphin a indiqué avoir perçu lors de ses entretiens avec les autorités algériennes une "vraie volonté de changement de la situation de l'économie nationale". Précisant que la visite effectuée par la délégation du FMI s'inscrivait dans le cadre des consultations régulières menées avec les autorités des pays membres de l'Institution, M. Dauphin a ajouté que "les entretiens et les échanges avec les membres du gouvernement algérien ont porté sur les nouvelles orientations économiques et les réformes envisagées qui peuvent mettre en valeur les potentialités de l'économie algérienne". À ce propos, il a soutenu que le Gouvernement est en train de définir des "mesures concrètes", assurant dans ce sillage que le FMI est prêt à apporter son soutien à travers l'assistance technique et des conseils de

politiques économiques". Affirmant que l'économie algérienne disposait d'un potentiel "énorme" et d'une population "jeune et instruite", le responsable du FMI a fait observer que "la question demeure celle d'offrir à cette population toutes les opportunités économiques qu'elle souhaite avoir pour contribuer à l'économie nationale". A une question sur la situation de l'économie nationale, le chef de la délégation du FMI a estimé que "les marges de manœuvres sont relativement réduites", citant notamment la baisse des niveaux de réserves de changes du pays depuis le choc pétrolier de 2014. Affichant son optimisme malgré cet état de fait, M. Dauphin a mis en avant la nécessité de transformer et de diversifier l'économie algérienne de manière à mettre en valeur tous les gisements de croissance qui existent pour la création d'emploi. De son côté, le ministre de l'Industrie et des mines a indiqué que les entretiens avec la délégation du FMI ont focalisé sur les réformes engagées dans le secteur industriel et les actions entreprises pour l'amélioration du climat des affaires en Algérie afin de relancer les projets investissements. M. Ait Ali a souligné, également, que le Gouvernement a pris de nouvelles mesures pour redynamiser l'économie nationale et pour protéger la production locale ainsi que pour préserver les réserves de changes du pays.

Rentrée professionnelle à Ain Defla La nomenclature de la formation étoffée par 4 nouvelles spécialités

Quatre (4) nouvelles spécialités, prévues dans divers centres de la Formation professionnelle (FP) sont venues étoffer la nomenclature de la formation dans la wilaya à Ain Defla à la faveur de la session de février, a-t-on appris dimanche du directeur local du secteur. Ces spécialités ont trait à la mécatronique (une symbiose entre la mécanique et l'électronique) des voitures, la céramique, la peinture "Epoxy" des murs et des sols ainsi qu'à l'animation et la gestion touristique, a précisé El Hadi Djoudi à l'ouverture de la session de formation du mois de février dont le coup d'envoi a été donné à partir du centre de formation professionnelle et administrative (CFPA) "Mohamed Boudiaf" d'El Amra. Il a noté, à ce propos, que l'ouverture de ces spécialités répond à un désir formulé par les stagiaires et leurs parents, relevant l'importance de l'adaptation de la carte de la formation professionnelle au schéma de développement de la région. Près de 3 500 nouveaux stagiaires ont rallié les 37 structures de la formation éparpillées sur le territoire de la wilaya, a-t-il en outre fait savoir, relevant que la formation est assurée par 312 enseignants tous grades confondus. Présent à la cérémonie organisée à l'occasion du lancement de cette session, le wali d'Ain



Defla, Embarek El Bar a mis l'accent sur la nécessité de l'ouverture de spécialités en mesure de coller aux mutations économiques et industrielles de la wilaya. Il a observé que nonobstant l'effectif qui est formé chaque année, le plus important consiste à connaître le nombre de jeunes qui ont rejoint la vie professionnelle. Selon lui, cet état de fait créera un effet boule de neige, "nombre de jeunes oisifs ressentant d'avantage l'intérêt de suivre une formation", a-t-il soutenu en guise d'argumentation. Mettant à profit sa présence à El

Amra, le wali s'est rendu à la commune d'Ain Bouyahia limitrophe où le développement local a été particulièrement affecté par la situation de blocage de l'APC vécu depuis près de deux ans. S'adressant au P/APC d'Ain Bouyahia, le wali a condamné le fait de "prendre le citoyen en otage", soutenant que l'élu, de quelque obédience qu'il soit, "doit être au service du citoyen". Il a, en guise d'exemple, cité le stade communal dont le revêtement en gazon synthétique n'a pas été réalisé depuis une année comme convenu en dépit de la

mobilisation de l'enveloppe financière nécessaire (45 millions de dinars), observant que cette situation pénalise grandement les jeunes de la région. Au chapitre des travaux publics, Il a mis l'accent sur la nécessité d'achever le goudronnage de la route reliant le chef-lieu de la commune d'Ain Bouyahia au douar Bouarous (7 km) d'ici à fin avril prochain, appelant à ne pas omettre le volet qualitatif des travaux. Dans la commune de Tachta (45 km au Nord du chef-lieu de wilaya), le wali a inspecté les travaux de réalisation d'un CEM doté d'un

internat comptant 200 lits avant de s'enquérir de la cadence de la réalisation et de l'équipement (remplacement du préfabriqué) d'une polyclinique. Sur place, le chef de l'exécutif a donné des instructions fermes pour que cette infrastructure dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 45% soit achevée dans les plus brefs délais, soutenant que son entrée en fonction épargnera aux citoyens des déplacements contraignants. Le premier responsable de la wilaya a également supervisé les travaux de modernisation de la route nationale (RN) n 65 reliant Tachta à Souk Letnine sur une distance de 20 km, instruisant l'entreprise réalisatrice à achever les travaux d'ici à juillet prochain sous peine de se voir retirer le marché. "Le projet a été lancé il y a plus d'une année mais aucune avancée palpable n'a été enregistrée", a-t-il lancé au chef de projet, observant que sa réception permettra aux citoyens de se déplacer vers la ville de Damous (Tipasa) en un temps relativement court. A Souk Letnine (62 km au nord du chef-lieu de wilaya), le wali a suivi un exposé exhaustif sur les mesures de recasement des familles vivant à la lisière de l'oued Kef Eddir (Tipasa).

Arab M

Congestion routière à Alger: Plus de 100 points noirs recensés

Les services de la sécurité publique relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont recensé plus de 100 points noirs à l'origine de bouchons signalés sur le réseau routier de la capitale, a indiqué le chef de la sûreté de la wilaya d'Alger, le Contrôleur de police M'hamed Bettache. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège de l'unité d'intervention à Kouba pour présenter le bilan d'activité de l'exercice 2019, le Contrôleur de police M'hamed Bettache a fait état de plus de 100 points noirs à l'origine des encombrements à la capitale, assurant que toutes les mesures ont été prises pour pallier ce problème, notamment la mise en œuvre d'un plan de circulation efficace en 2020 dans l'objectif d'en réduire l'impact sur la fluidité du trafic et sur le taux d'accidents, outre le lancement des campagnes de sensibilisation. Dans ce cadre, le même responsable a indiqué que les patrouilles hélicoptères intensifieront leurs sorties en coordination avec les unités opérationnelles déployées sur le terrain, à l'effet de contribuer à l'organisation et le contrôle de la circulation ainsi que la détection des points noirs pour la décongestion du trafic routier à Alger. Les services de la sûreté d'Alger ont également mis en place un plan pour mettre fin aux encombrements à Alger à partir des heures de pointes dans la matinée en déployant ses brigades à travers tous les grands axes d'Alger, a fait savoir M. Bettache M'hamed. Des ateliers seront organisés, l'année en cours, sur la situation du trafic routier à Alger en partenariat avec les acteurs et les partenaires en vue de mettre en place des mesures à même de trouver des solutions pour réduire les bouchons et le nombre d'accidents, a-t-il encore dit. Evoquant les principales raisons à l'origine des embouteillages que connaît la wilaya d'Alger, le Contrôleur de police M'hamed Bettache a fait savoir qu'ils sont dus à l'expansion du parc automobile qui compte près de 1,6 millions de véhicules (portant la plaque d'immatriculation de la capitale), du passage de près de 500.000 véhicules/jour, outre le recensement de 158 arrêts de bus, de 18.338 taxis et de 5.664 opérateurs activant dans le domaine du transport des voyageurs. Il a fait savoir, par ailleurs, que l'embouteillage est lié à la nature topographique d'Alger qui dispose d'un réseau routier complexe par rapport aux régions plates proposant un réseau de routes parallèles. Il a souligné, en outre, l'absence des panneaux de signalisation, la dégradation de certaines parties du réseau routier d'Alger et l'installation de ralentisseurs ne correspondant pas aux normes, outre le stationnement anarchique des véhicules, le manque de parkings, l'expansion urbaine suite aux opérations de relogement, en sus du déficit important en matière de moyens de transports collectifs et scolaires. Le réseau routier de la wilaya d'Alger recense un total de 1547 km de routes communales, 286 km de routes de wilaya, 547 km de routes nationales et 280 km de voie express, a-t-il précisé. Concernant la couverture sécuritaire des marches du "Hirak" populaire, le même responsable a affirmé que ses services "œuvrent toujours à la protection des individus et des biens dans le cadre de la loi et de la protection des droits de l'Homme afin de protéger les foules que ce soit le mardi, le vendredi ou les autres jours." Ces missions s'inscrivent dans le cadre de l'action policière portant sur la sécurisation des foules", a-t-il dit, insistant sur "l'adoption d'une politique préventive axée sur les médias, l'orientation et la sensibilisation".

Houda H

Bouira Le transport urbain totalement désorganisé



La ville de Bouira a pris de l'ampleur. Joindre l'Est à l'Ouest et le Nord au Sud nécessite des moyens de locomotion. Le projet de doter 13 wilayas du tramway doit toucher un chef-lieu de wilaya qui, avec le pôle universitaire, la réalisation de la forêt récréative de Errich, le lotissement Ouled Belil éloigneront plus les citoyens du centre-ville. En attendant, plusieurs moyens de transport sont en place pour faciliter les déplacements. Malgré la mise en place d'un plan de circulation, la prestation de service laisse à désirer et les déplacements d'un point à un autre s'apparentent à un parcours du combattant, quand la météo se gâte. Deux lignes restent les plus importantes. La liaison entre la gare routière et le centre-ville, et la ligne qui relie la ville à la cité des 140 Logements en passant par les 1100 Logements dénommé la 5. Les bus ne sont pas adaptés au transport urbain. Les petits véhicules chinois, communément surnommés les Capsules, n'offrent

aucun confort à la montée, comme à la descente. Leurs propriétaires ne respectent pas les arrêts désignés par des abribus. Ils s'arrêtent à la demande de l'utilisateur, faisant fi du règlement. Depuis quelque temps, un autre fait est venu perturber davantage les déplacements. Les bus qui se dirigent vers la cité des 140 Logements ne passent pas devant le pôle et préfèrent raccourcir la distance. Cette manière de faire pénalise les étudiants et les étudiantes, qui rejoignent le matin leurs salles de cours. Un autre fait qui mérite l'attention. Le chauffeur fait office en même temps de conducteur et de receveur. L'Etub, une entreprise publique dispose de bus à trois portes. Son personnel est doté de tenues. Cette entreprise a l'exclusivité sur la liaison entre la nouvelle gare routière et le centre-ville. Elle a mis quelques bus sur les autres lignes, mais ils sont boudés par les usagers, qui préfèrent le privé parce qu'il s'arrête partout. Malgré plusieurs écrits, la situation revient à la

case départ. Aucun privé ne délivre des tickets aux voyageurs, les receveurs sont souvent des mineurs payés par les transporteurs, à la journée. Ces travailleurs occasionnels ne bénéficient d'aucune couverture sociale ou assurance. Même les chauffeurs sont parfois des jeunes qui conduisent à leur guise passant outre le confort des passagers. Le prix est aussi une entrave à une bonne prestation. Le coût est unique, 25 DA, pour les bus. Devant cette désorganisation et ses aléas, les fraudeurs ont trouvé une faille pour s'engouffrer dans le circuit. Les transporteurs collectifs rôdent autour du supermarché qui avait annoncé, avant son ouverture, la mise en place d'un transport gratuit. Les taxieurs, eux, sont partout, surtout que ceux qui sont dûment accrédités préfèrent les liaisons vers Alger, Sétif ou Béjaïa. La course vers une de ces villes équivaut à plusieurs journées de travail en ville.

Formation professionnelle à El Tarf : Plus de 3.850 nouveaux inscrits à la session de février

Au total, 3.855 nouveaux inscrits, répartis sur 199 sections de formation professionnelle et d'apprentissage ont rejoint, dimanche, les établissements relevant du secteur répartis à travers les 7 daïras de la wilaya d'El Tarf, a indiqué le directeur local du secteur, Abdelouahab Hadji. S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture de la session de février, tenue au niveau du centre de formation professionnelle Hamdi Nouar, dans la ville d'El Tarf, ce même directeur a fait état de 2.670 postes de formation diplômante et 1.185 autres pour la formation qualifiante. Selon la même source, 8 nouvelles spécialités introduites lors de cette nouvelle rentrée professionnelle proposent aux stagiaires des formations dans les domaines de l'hôtellerie et la restauration, le ramonage et le matelotage des filets de pêche, l'aquaculture, la mise en service d'imprimantes, la bijouterie traditionnelle et les assurances notamment. OS'agissant de la formation diplômante, la même source a déclaré que sur un total de 2.630 candidats admis, 898 stagiaires ont été inscrits pour la formation résidentielle, 264 pour les cours du soir, 61 autres pour la formation continue et 50 autres pour une formation dans les établissements privés. Concernant la formation qualifiante, M. Hadji a soutenu qu'un total de 1.221 stagiaires ont été inscrits sur 1.185 postes de formation prévus, dont 210 postes ouverts au profit de la femme au foyer, 555 autres pour la formation des éleveurs, de fellahs et leurs enfants, 145 autres pour les cours du soir ainsi que 95 autres pour les détenus des établissements pénitentiaires et 180 autres pour la formation contractuelle. Présidant la cérémonie de signature de deux conventions de partenariat entre le secteur de la formation professionnelle et l'apprentissage et les secteurs de la DJS et le CET, le wali Harfouche Benarar, a notamment rappelé les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine pour assurer aux stagiaires un poste pédagogique ainsi que des stages qui leur permettront de parfaire leur formation et de consolider leurs connaissances. En plus de la visite des ateliers de formation et d'une exposition dédiée, entre autres, à la faune et la flore du parc national d'El Kala (PNEK), au patrimoine forestier de la wilaya et des opportunités proposées dans le Ocadre du dispositif d'aide à l'emploi, la délégation de wilaya a également assisté à un cours consacré à la prévention routière, donné par les services de la protection civile, de la police et l'association locale "Salama Mourouria". A noter que le secteur de la formation professionnelle a enregistré, en 2019, la sortie de 3.478 stagiaires et apprentis dans la wilaya d'El Tarf qui compte, rappelle-t-on, 18 établissements de formation d'une capacité théorique globale de 4.575 postes pédagogiques, dont 3 instituts nationaux spécialisés en sus de 3 écoles privées agréées, d'une capacité globale de 0350 postes pédagogiques.



Mechaka A

M'sila : Réception prochaine du projet de réhabilitation de la route reliant Ain El Khadra à Magra

Le projet portant réhabilitation du chemin communal (CC) reliant les communes de Magra et Ain El Khadra (wilaya de M'sila) sur une distance de 5,3 kilomètres, sera réceptionné au cours du premier trimestre 2020, ont révélé les services de la wilaya. Le projet, dont les travaux sont actuellement avancés à 20%, a nécessité la mobilisation d'une somme de 56 millions de dinars puisée de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ont précisé les mêmes services. Après concrétisation, le projet contribuera à désenclaver les communes de Magra, Ain El Khadra, Berhoum et Belaiba et améliorer la circulation sur cet axe routier, en plus de réduire le nombre d'accidents. Le tronçon de la route Ain El Khadra-Magra connaît une dégradation très avancée due au passage important des poids lourds empruntant ce chemin, venant des sablières situées à la commune de M'sif.

Annaba : La recherche scientifique au cœur de la stratégie nationale de transition énergétique

Les participants aux travaux de l'atelier de travail sur la stratégie nationale de transition énergétique (2020/2030), ouvert dimanche à Annaba, ont souligné le rôle axial de la recherche scientifique et de la maîtrise du développement technologique dans cette transition avec toutes ses retombées technologiques, économiques et sociales. Dans ce contexte, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique, Pr. Hafid Aourag, a affirmé que "tous les indicateurs mettent l'accent sur la nécessité de s'orienter vers la transition énergétique par la mobilisation de l'énergie de tous les acteurs y compris scientifiques". "Face à des réserves énergétiques insuffisamment exploitées, à l'augmentation de la consommation domestique et à l'absence d'un système d'efficacité énergétique, la transition énergétique constitue un impératif et une responsabilité pour garantir la sécurité énergétique du pays", a considéré le même responsable. L'objectif de cet atelier est de constituer une plateforme de travail qui accompagne cette orientation et prépare les outils scientifiques nécessaires à sa concrétisation. L'Algérie compte 6 centres, 3 unités et 30 laboratoires de recherche en énergie, en sus d'une production scientifique nationale de 6.590 publications consacrée au secteur de l'énergie soit 11 % du total de la production scientifique nationale, ce qui place le pays à la 52ème position à l'échelle internationale et 3ème à l'échelle de l'Afrique après l'Afrique du Sud et l'Egypte. Cet atelier de deux jours tenu à l'auditorium Boubaker Belkaïd de l'université Badji Mokhtar d'Annaba, regroupe 150 universitaires et opérateurs économiques à l'initiative de l'Agence nationale de la recherche scientifique et du développement technologique pour discuter de questions liées à la transition énergétique, aux énergies renouvelables, au réseau électrique, à l'énergie fossile et à la transition et l'économie de l'énergie.

Batna : Nouvelles visions portées par les réformes politiques et constitutionnelles en Algérie



Les nouvelles visions portées par les réformes politiques et constitutionnelles en Algérie ont constitué, dimanche, le thème d'une conférence nationale tenue à l'université Hadj Lakhdar de Batna. Initiée conjointement par la délégation de wilaya de l'autorité nationale indépendante des élections et l'observatoire national de développement de la performance électorale et de renforcement de la démocratie, les intervenants ont souligné que le succès de la transition démocratique requiert une structure constitutionnelle et juridique adaptée à la nouvelle légitimité. Il s'agit notamment de la séparation des pouvoirs et la détermination du type de régime politique pour une répartition équilibrée des pouvoirs entre les institutions de l'Etat, ont-ils relevé. Dans ce contexte, Sidi Mohamed Ghitri, repré-

sentant l'autorité nationale indépendante des élections, a déclaré que l'objectif de la rencontre est de "déterminer les facteurs de consolidation de la démocratie et encourager les universitaires à proposer leurs réflexions sur les modes d'édification de nouveaux régimes politiques et de développement du système politique en Algérie". Il a aussi précisé que la conférence de Batna a été précédée par d'autres rencontres similaires dans d'autres wilayas du pays. Cette conférence, tenue en présence d'étudiants en sciences politiques, a abordé notamment "les réformes constitutionnelles en Algérie", "l'édification démocratique en Algérie", "les exigences et les entraves de la transition et le système électoral en Algérie" et des "propositions de réformes et de développement".

Tébessa : Plus de 300 postes de formation dans le secteur minier à la rentrée de février

Pas moins de 309 postes de formation professionnelle dans le secteur minier et ses filières ont été ouverts lors de la rentrée de février, a indiqué le directeur du secteur, Lazhar Boudraâ. "Cette nouvelle offre s'inscrit dans le cadre des objectifs visant la concrétisation du projet intégré d'extraction et de transformation du phosphate dans la localité de Bled el Hadba (Bir el Ater)", a précisé le responsable local du secteur en marge de l'ouverture officielle de la rentrée professionnelle, session février, au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Zaraa Abdelbaki de la ville de Tébessa. Selon la même source, la wilaya recèle de plusieurs mines de fer et de phosphate qui nécessitent la création de nouveaux postes pour former une main d'œuvre qualifiée dans les métiers miniers, soulignant que plusieurs conventions de partenariat ont été signées avec le complexe minier de phosphate Somiphos et la Société des mines de fer de l'Est, ainsi qu'avec certaines carrières pour assurer les stages de formation. Le wali de Tébessa, Atallah Moulaty, qui avait présidé l'ouverture de la nouvelle rentrée a souligné la nécessité d'ouvrir des spécialités

adaptées aux exigences du marché du travail et à encourager les jeunes stagiaires à lancer leurs propres micro-entreprises pour bénéficier des dispositifs d'aide à l'emploi proposés par l'Etat. La rentrée de février 2020 à Tébessa a été marquée par l'ouverture de nouvelle spécialités dont "l'hygiène et la sécurité dans l'industrie pétrolière", "installation et entretien des systèmes d'alerte et de vidéosurveillance", "conducteur d'engins miniers", "géologie minière" et "transformation du lait et fabrication de dérivés", a indiqué le directeur du secteur. Le secteur de la formation a également connu le lancement de travaux de réhabilitation de plusieurs de ses établissements, outre l'élaboration d'une étude pour la réalisation d'un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) à El Ouenza, élevée en circonscription administrative, en plus du recrutement de 20 enseignants et administratifs. La wilaya de Tébessa compte 23 établissements de formation dont quatre instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), un institut national d'enseignement professionnel et 18 CFPA.

Réaliser un tableau de bord de pilotage

Un tableau de bord de pilotage pour qu'il ait une réelle utilité doit être capable de s'adapter à la situation de chaque entreprise et ne pas être plaqué comme un modèle à suivre. Il nécessite en amont une réflexion sur les choix des indicateurs et des étapes pour qu'il puisse servir de guide à l'entreprise. Il doit inclure l'humain, les circonstances et les évolutions à envisager.

Les tableaux de bord utilisés en entreprise ne sont généralement que de classiques instruments comptables listant les ratios de gestion les plus courants. Des instruments simples à réaliser, mais bien insuffisants pour piloter la performance de l'entreprise d'aujourd'hui. Les tableaux de bord classiquement conçus sont des outils utiles pour constater les résultats d'une entreprise ou d'une activité. Mais la perception de la performance n'est appréciée qu'a posteriori ; il est alors trop tard pour corriger. Si les tableaux de bord de ce type ont pu sembler suffisants lorsque le contexte économique était stable, il est désormais urgent de les remplacer sans délai par de vrais tableaux de bord de pilotage.

Le tableau de bord est l'instrument du déploiement de la stratégie

En un contexte de concurrence particulièrement intense, la réussite de l'entreprise est directement dépendante de sa capacité à agir et à réagir en accord avec une stratégie finement élaborée et soigneusement déployée. Concevoir la stratégie, c'est établir un projet d'avenir. Pour qu'il devienne réalité, ce projet doit être décliné sur le terrain. Tous les responsables de l'entreprise sont concernés. Chacun disposera d'un tableau de bord de

pilotage afin de mesurer et d'orienter son action et celle de son équipe.

Le tableau de bord est un instrument d'aide à la décision

Le classique tableau de bord de type « constat », présenté brièvement en introduction de ce texte, ne propose que des résultats échus. Ces informations sont intéressantes pour émettre un jugement mais bien insuffisantes pour prendre rapidement les décisions qui s'imposent et assurer ainsi le cap selon les objectifs fixés. Le tableau de bord de pilotage est un instrument d'aide à la décision.

La performance ne se mesure pas uniquement en termes financiers

Les tableaux de bord classiques et conçus sans méthode sont généralement limités aux seules mesures financières. Cela est bien insuffisant pour assurer un pilotage efficace. La performance ne peut être mesurée en se tenant à cette seule dimension réductrice. Les autres formes de performance contribuant à la compétitivité de l'entreprise, comme la valeur ajoutée des partenaires, des clients, du personnel, le degré d'innovation ou la qualité des processus internes et du système d'information, méritent d'être considérées à leur juste mesure.

Le tableau de bord n'est plus réservé aux dirigeants

La prise de décision n'est plus exclusivement réservée aux seuls dirigeants. Le besoin de réactivité favorise l'essor de nouvelles structures organisationnelles fondées sur un principe de délégation de responsabilité. Toujours plus d'acteurs de l'entreprise sont tenus de prendre des décisions ad hoc. Ils ont chacun besoin d'un tableau de bord de pilotage parfaitement adapté à

l'activité sous contrôle. L'offre technologique est désormais suffisamment mûre pour bâtir des tableaux de bord de pilotage parfaitement optimisés pour remplir les fonctions d'aide à la décision. Pour réussir son projet tableau de bord, il est important de respecter les étapes de la conception.

Etape 1 : Identifier les axes de progrès

Le système de pilotage est orienté. Cela tombe sous le sens. La première opération sera donc de préciser les axes de développement prioritaire ou « axes de progrès » selon la stratégie choisie. Les axes de progrès sont soigneusement sélectionnés en tenant compte des attentes des clients existants ou potentiels, des points forts de l'entreprise et des capacités de réaction des principaux concurrents.

Etape 2 : Fédérer autour des objectifs

De multiples acteurs de l'entreprise participent à la mise en action de la stratégie sur le terrain. Chacun, dans son contexte (commercial, marketing, production, approvisionnement, administratif...), disposera d'objectifs précis afin de matérialiser la déclinaison de la stratégie au niveau local. Ce sont les objectifs « tactiques ». C'est une étape particulièrement délicate. Il est important de s'assurer que chaque responsable participe au choix des objectifs afin que ceux-ci soient correctement exprimés selon le contexte et les capacités disponibles.

Etapes 3 : Choisir les indicateurs pertinents

Malgré une croyance bien ancrée, il n'existe pas d'indicateurs types ou standards. Un indicateur pertinent est un indicateur soigneuse-



ment choisi par les décideurs chargés de le suivre, en tenant compte du contexte et des objectifs poursuivis. Chaque entreprise, chaque activité a sa propre spécificité. Un indicateur efficace pour une entreprise ne le sera peut-être pas pour une autre. Les entreprises n'appliquent pas nécessairement la même stratégie.

Etape 4 : Elaborer le tableau de bord

-Choisir un nombre réduit d'indicateurs

Il est préférable de ne pas multiplier le nombre d'indicateurs. Lorsque ceux-ci sont soigneusement choisis, une petite dizaine est largement suffisante. Un tableau de bord bien conçu est un tableau de bord que l'on consulte d'un « seul coup d'œil ». Sans réfléchir trop longtemps, le décideur se forge rapidement une opinion sur la situation.

-Choisir une présentation et des graphiques explicites

Les représentations graphiques seront choisies avec soin en tenant

compte de la nature de l'information et du message porté. Le code couleur sera standardisé afin de ne pas causer de confusion lors de l'affichage des alertes.

-Structurer le tableau de bord selon les besoins

Les indicateurs sont regroupés selon les préoccupations. Il est aussi important de contrebalancer deux à deux les indicateurs afin d'assurer un point de vue plus complet. À titre d'exemple trivial, une entreprise adoptant une stratégie fondée sur la compression des coûts, équilibrera l'indicateur des gains réalisés en interne avec des indicateurs complémentaires comme le taux de recours à la sous-traitance, le moral des salariés (absentéisme et turn over) et la qualité du service rendu au client. Lorsque le décideur est intrigué par un indicateur, il doit pouvoir d'un simple clic accéder à une vue de détail proposant des éléments complémentaires afin de mieux comprendre l'information.

5 idées pour un pot de départ branché

Sous-traiter ou ne pas sous-traiter est souvent un dilemme car pour confier la sous-traitance, il faut déjà bien réfléchir en amont à la fiabilité de l'entreprise à laquelle on attribue des missions qui peuvent si elles ne sont pas effectuées dans les délais convenus permettre l'entreprise en difficultés. Pour des raisons stratégiques, les petites et moyennes entreprises de tous secteurs confondus plébiscitent très souvent la sous-traitance dans ses différentes formes. Celle-ci doit cependant respecter un cadre réglementaire stricte et n'est pas sans risques. Explications.

Les types de sous-traitance

Les entreprises ont recours à la sous-traitance, que ce soit pour des produits ou des services, pour pallier un manque. On parle de la sous-traitance de spécialité quand celles-ci ne possèdent pas les compétences et savoir-faire nécessaires. Tandis qu'elles optent pour la sous-traitance de capacité, lorsqu'elles n'ont pas les moyens techniques ou humains suffisants pour répondre à la demande d'un client dans les délais impartis. La sous-traitance de marché, qui consiste pour l'entreprise principale, dite utilisatrice, à confier la réalisation du marché qu'elle a conclu avec un maître d'ouvrage

à une autre entreprise, dite exécutante, s'est quant à elle très largement développée ces dernières années. Elle donne lieu de plus en plus souvent à la sous-traitance en cascade ou en chaîne, lorsque l'entreprise sous-traitante décide à son tour de faire exécuter sa mission par une autre structure. Ces pratiques sont, en l'occurrence, très courantes dans le BTP.

Enjeux de la sous-traitance

Si les entreprises ont de plus en plus recours à la sous-traitance, c'est d'abord parce qu'elle leur permet de rester compétitives et de continuer à développer leurs marchés, dans un contexte économique et concurrentiel de plus en plus tendu, et ce tout en restant centrées sur leur cœur de métier. En effet, cette méthode répond à des enjeux financiers et logistiques. D'une part, l'entreprise utilisatrice peut se concentrer sur ses activités à forte valeur ajoutée, en confiant celles qui le sont moins à un prestataire extérieur. D'autre part, en proposant une offre globale même si elle ne détient pas toutes les compétences, l'entreprise fait valoir un argument supplémentaire non négligeable la plaçant en bonne position pour obtenir des marchés. Par exemple, toujours dans le secteur du bâtiment, il est courant de voir des entreprises de

construction sous-traiter la réalisation des espaces verts à un spécialiste. C'est dans ce cadre qu'entreprises utilisatrices et sous-traitants nouent de plus en plus des partenariats.

Contrat de sous-traitance

Sans parler de partenariat, toute mission de sous-traitance doit, comme le prévoit la loi, faire l'objet d'un contrat entre les deux parties. Celui-ci doit notamment comporter les clauses suivantes : objet, prix et conditions de révisions de prix, modalités de prestations, délais de paiement, garanties, date de signature, date d'effet et durée, modalités de modification du contrat...

Limites de la sous-traitance

Si la sous-traitance permet de résoudre certaines problématiques d'entreprises, elle n'en est pas moins sans risques. En effet, l'un des grands classiques est de faire appel à un prestataire extérieur qui utilise de la main d'œuvre dissimulée, sans contrat de travail. L'entreprise utilisatrice a donc l'obligation, au moment de la conclusion du contrat, d'obtenir de l'autre partie certains documents comme la copie de l'immatriculation professionnelle ou encore la copie des dernières déclarations sociales et fiscales. Une autre limite importante



concerne les liens entre les parties prenantes. Dans une telle relation, chacune des entreprises concernées est dépendante de l'autre. En effet, la structure utilisatrice n'est plus totalement maîtresse de la tâche dans son ensemble (qualité, formation et compétences du personnel utilisé...) et elle doit être vigilante dans ses directives et contrôles pour ne pas voir la sous-traitance requalifiée en contrat de travail. Du côté de l'entreprise extérieure, elle doit avoir à l'esprit que d'autres partenariats peuvent être noués, qui plus est

avec certains de ses concurrents. Et surtout, elle doit être en mesure de prévenir et supporter les risques, en termes de sécurité, liés à certaines activités que lui confie l'entreprise utilisatrice. Les accidents sont effectivement très fréquents pour les salariés des sous-traitants, car ils font généralement appel à de la main-d'œuvre peu formée et qualifiée, et en situation précaire, et/ou intervenant dans des environnements dangereux par nature.

K.Amel

5 trucs pour réussir un gap salarial en changeant de job

Quitter un emploi pour un autre, certes, mais pas à n'importe quel prix. Qu'il soit débauché ou qu'il prospecte, un candidat envisage souvent d'y gagner niveau salaire. Rare sont ceux qui changent pour gagner moins, sauf à améliorer considérablement leurs conditions de travail. Réussir un gap salarial en changeant de job n'est pas automatique. Son succès dépend de votre capacité à aborder le sujet de la rémunération avec brio... Pour vous y aider, nous vous dévoilons 5 astuces gagnantes.

Ne pas mentir sur sa rémunération pour réussir un gap salarial en changeant de job

Vous souhaitez changer d'entreprise pour gagner plus ? Mieux vaut évacuer tout de suite la fausse bonne idée. « Il est en effet tentant de gonfler son salaire précédent » pour faire progresser sa rémunération, reconnaît Corinne Moret. Mais la fondatrice du cabinet Coaching et Communication recommande toujours un minimum d'authenticité à ses clients. « C'est souvent compliqué de mentir car beaucoup de choses finissent par se savoir. Ce serait dommage de rompre la confiance instaurée par la suite. » En revanche, rien n'interdit de compter un peu large. « Quand vous chiffrez votre salaire, n'oubliez pas d'intégrer le 13e mois, l'épargne salariale et d'éventuels avantages en nature, préconise Nicolas Pavesi, coauteur du guide Recherche d'emploi : secrets de pros. Car ce sont des aspects d'une rémunération que l'on oublie parfois d'intégrer. » Par la même occasion, si votre futur poste contient moins de congés payés ou de RTT que ce vous possédiez actuellement, cette perte se monnaie.

Se renseigner sur sa valeur sur le marché du travail pour



réussir un gap salarial

Combien valez-vous sur le marché du travail ? Si vous savez répondre à cette question, vous serez en position de force pour réussir un beau gap salarial car vous aurez des arguments irréfutables à mettre en avant au recruteur. Où se renseigner ? Différentes sources vous permettront de creuser le sujet et de récolter de précieux indices : les grilles de salaire de certaines grosses entreprises (elles peuvent être classées par diplôme, métier ou ancienneté), les études des cabinets de recrutement, les avis laissés par les salariés en poste sur des sites comme Viadeo mais aussi directement dans les offres d'emploi. Tous ces supports seront pour vous une véritable mine d'informations. Ne faites pas l'impasse sur ces recherches et préparer consciencieusement votre entretien pour vous assurer de réussir un gap salarial. Dès que vous en savez plus sur ce que vous valez vraiment sur le marché du travail, ne gonflez pas outre mesure la fourchette obtenue. Corinne Moret recommande la franchise. « Quand on quitte un job pour un autre, il est somme toute assez légitime de vouloir gagner plus. Dans ce cas, on peut dérouler

un argumentaire en disant simplement : "Je gagnais tant et, au vu du marché du travail, j'apprécierais un gap salarial de 5 %", par exemple. » Nicolas Pavesi confirme et invite à montrer que l'on est à l'écoute du marché. « Trouver un emploi, c'est avant tout proposer une prestation de services. Si l'on se montre trop pressé, cela ne marchera pas. Il faut laisser venir un peu le recruteur et laisser entendre que l'on a peut-être d'autres pistes. »

Éviter la question miroir pour réussir un gap salarial en changeant de job

Émilie Devienne évoque une autre idée contre-productive qui consiste à retourner la question au recruteur. « Quand on demande à un candidat ses prétentions salariales, il ne faut pas demander combien l'autre propose, estime cette consultante, auteure du livre Cigale ? Fourmi ? Les clés d'une bonne relation à l'argent. Pour faire bonne impression, la base d'une négociation salariale est d'avoir au moins une idée de combien on vaut. » Or, poser une question miroir revient à se placer en position d'infériorité. « Parfois, on pose cette question un peu naïvement dans l'espoir que l'entreprise va proposer une rémunération

supérieure à son ancien salaire, mais c'est aussi un mauvais calcul. » Pour cette spécialiste, il faut enquêter un minimum sur la rémunération possible. « On peut avoir des informations de l'intérieur sur les salaires pratiqués dans l'entreprise ou consulter certains barèmes de rémunération par secteurs publiés par de grands cabinets. » Et ensuite, on aligne ses prétentions salariales en connaissance de cause...

Justifier son salaire comme un investissement

Encore faut-il aussi savoir argumenter. « Car il se peut aussi que l'on vous réponde que vous êtes cher, prévient Émilie Devienne. C'est peut-être une façon de tester le candidat ou de négocier, donc il faut se préparer un peu. » Dans ce cas, une seule solution. « Il faut pouvoir suggérer un retour sur investissement et le candidat doit être capable de prouver en quoi sa valeur ajoutée dépasse de loin le salaire demandé. » Parmi les arguments à faire valoir : son expérience bien sûr, une expertise particulière ou encore un carnet d'adresses et un réseau potentiel de nouveaux clients. Autre astuce juridique possible : négocier dans

son contrat de travail une revalorisation ou une prime à six mois, en fonction de résultats tangibles. Nouveau dada des recruteurs, vous pouvez aussi parler de vos soft skills. Créativité, esprit critique ou encore intelligence émotionnelle, certaines de ces soft skills sont sûrement particulièrement attendues pour le poste visé. N'hésitez pas à les illustrer au sein d'exemples concrets, elles donneront de la valeur à votre candidature et pourront vous permettre de faire le gap salarial attendu. Par exemple, si vous avez géré un projet transverse de A à Z dans votre entreprise qui s'est révélé être un beau succès, vous pouvez en parler lors de votre entretien. Vos capacités de management et d'esprit d'équipe seront fortement appréciées et valorisées.

Faire comme si le gap salarial n'avait pas d'importance (du moins au début...)

Christel de Foucault rappelle toutefois qu'il faut prendre en compte qui l'on a en face de soi. « Sachant qu'il y aura plusieurs entretiens, il faut garder à l'esprit que plus on avance dans le processus, plus les interlocuteurs sont décisionnaires en termes de salaire, analyse cette experte. Dès que l'on sait cela, il y a un autre truc qui fonctionne très bien, qui consiste à botter en touche sur la question et de ne pas se montrer trop gourmand tout de suite. » L'idée, par précaution, est donc d'afficher son ancien salaire en disant que l'on ne veut pas toucher moins, et d'avancer. « Si tout va bien, le recruteur vous fera passer au stade suivant, et ainsi de suite. En effet, si vous correspondez au poste, quand vous êtes face à un manager ou un dirigeant qui vous veut, le dernier entretien capote rarement sur des questions d'argent et il est plus facile de négocier. »

Qu'est-ce que le 13e mois ?

Votre employeur vous accorde un 13e mois et vous ne savez pas vraiment à quoi cela correspond, ou vous aimeriez bénéficier de cet avantage salarial ? Si la prime de treizième mois profite à de nombreux salariés, elle n'a rien d'automatique. Le Code du travail n'oblige pas les employeurs à la verser et ne donne aucune précision concernant les modalités de son calcul et de son versement.

Le 13e mois est une prime exceptionnelle que versent certaines entreprises à leurs salariés en complément de leur salaire habituel. Les salariés qui en bénéficient perçoivent 13 mois de salaire au lieu de 12. La prime de treizième mois peut être accordée par décision de l'employeur ou résulter d'un usage d'entreprise. En effet, lorsque son versement constitue « une pratique générale, constante et fixe », cet usage s'impose à l'employeur qui ne peut pas librement décider de ne plus la verser ou d'en priver certains salariés. Le plus souvent, la prime de treizième mois est versée aux salariés en application d'un accord de branche ou d'une convention collective.

Bon à savoir : le versement d'une

prime de treizième mois peut aussi être prévu dans le contrat de travail d'un salarié. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'une prime exceptionnelle, mais d'une partie de son salaire dont l'employeur doit obligatoirement s'acquitter. Si par exemple le salarié quitte l'entreprise en cours d'année, l'employeur devra lui payer le treizième mois au prorata du temps de travail effectué.

Quels salariés peuvent bénéficier du treizième mois ?

Pour savoir quels salariés peuvent bénéficier de la prime de treizième mois, il convient de se référer à l'accord collectif ou à l'usage d'entreprise. Le plus souvent, tous les salariés de l'entreprise y ont droit, mais la prime de 13e mois peut être réservée à une certaine catégorie de salariés ou à ceux disposant d'un minimum d'ancienneté dans l'entreprise. Exemple : la prime de treizième mois peut ne concerner que les salariés au statut cadre, ou uniquement les salariés justifiant d'une ancienneté de 3 ans minimum. Par ailleurs, les conditions d'attribution de la prime peuvent prévoir qu'elle sera versée aux salariés présents dans l'entreprise



à une certaine date. Si vous quittez votre entreprise avant cette date, alors vous n'aurez pas droit à la prime pour l'année écoulée. Exemple : si l'accord ou la convention prévoit que la prime

est versée aux salariés présents au 31 décembre et si vous avez fait l'objet d'un licenciement ou si vous avez donné votre démission au début du mois de décembre, alors vous ne pourrez pas récla-

mer à votre employeur la prime de treizième mois ni le prorata de celle-ci dans le cadre de vos indemnités de rupture.

K.Amel

Mésopotamie



La Mésopotamie (du grec Μεσοποταμία / Mesopotamía, de μέσος / mésos, « entre, au milieu de », et ποταμός / potamós, « fleuves », littéralement le pays « entre les fleuves ») est une région historique du Moyen-Orient située entre le Tigre et l'Euphrate. Elle correspond pour sa plus grande part à l'Irak actuel. Elle comprend deux régions topographiques distinctes : d'une part, au nord (nord-est de la Syrie et le nord de l'Irak actuel), une région de plateaux, celle-ci étant une zone de cultures pluviales et, d'autre part, au sud, une région de plaines où se pratique une agriculture reposant exclusivement sur l'irrigation. L'ensemble des historiens et des archéologues contemporains s'accordent à dire que les Mésopotamiens sont à l'origine du premier système d'écriture créé vers 3400-3300 av. J.-C. Celui-ci évolua pour donner naissance à l'écriture « cunéiforme » (du latin cuneus, le « coin »). Actuellement, le terme « Mésopotamie » est généralement utilisé en référence à l'histoire antique de cette région, pour la civilisation ayant occupé cet espace jusqu'aux derniers siècles avant l'ère chrétienne ou au VII^e siècle, plus exactement en 637 ap. J.-C. avec la conquête des Arabes musulmans.

1-1.Étymologie

Ce mot se retrouve d'abord chez Polybe au II^e siècle av. J.-C. puis Strabon au siècle suivant, mais il est employé par Arrien (qui écrit au II^e siècle) pour désigner une province de l'époque d'Alexandre (seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C.), et pourrait donc remonter à cette époque. Il désigne dans l'Antiquité un espace plus restreint que celui pour lequel il est employé à l'époque moderne, puisque son emploi est limité à désigner l'espace situé entre le Tigre et l'Euphrate au nord de Babylone et jusqu'aux contreforts du Taurus, excluant donc la Babylonie. Cela correspond grosso modo à la Djézireh des géographes arabes médiévaux et dans la terminologie actuelle à la Haute Mésopotamie. Le mot grec semble repris d'expressions similaires attestées en araméen antique, notamment Bêyn nahrîn « maison des fleuves », et peut-être des expressions isolées plus anciennes en akkadien comme Berît nârî « entre le fleuve » et Mât birîti « pays du milieu », qui désignent aussi des régions situées en Haute Mésopotamie.

Les historiens modernes ont longtemps hésité sur la manière de désigner les civilisations qu'ils redécouvraient. Ce fut d'abord l'Assyrie au milieu du XIX^e siècle, puis la Babylonie (ou Chaldée) dans les décennies suivantes, ce qui explique que la désignation d'une civilisation « assyro-babylonienne » a été courante. Puis le pays de Sumer fut à son tour redécouvert à la fin du XIX^e siècle. Avec la découverte d'autres sites de Syrie orientale (Mari avant tout) ayant une culture similaire, mais ne rentrant pas dans les terminologies en usage, le terme de « civilisation mésopotamienne » s'est progressivement imposé afin d'englober ces différentes composantes.

1-2.Contours généraux

Dans le vocabulaire des historiens actuels, le terme Mésopotamie est employé pour désigner la région antique correspondant à la majeure partie de l'Irak actuel, avec en plus la frange nord-ouest de la Syrie, située à l'est de l'Euphrate et sur sa rive droite, et aussi une partie du Sud-est de la Turquie située entre Euphrate et Tigre.

Sur le plan chronologique, si le début des périodes historiques est placé par convention durant la période d'Uruk finale, quand apparaît l'écriture (v. 3400-3300 av. J.-C.), on peut faire remonter l'étude de la Mésopotamie antique au moins jusqu'au début du Néolithique, après 10000 av. J.-C., et parfois plus haut jusqu'aux premières attestations de présence humaine lors du Paléolithique moyen. Où situer la limite finale à l'histoire mésopotamienne ne fait pas l'objet de consensus : certains s'arrêtent à la conquête de l'empire néo-babylonien par le roi perse Cyrus II en 539 av. J.-C., d'autres par la conquête de l'empire perse par Alexandre le Grand (331-323 av. J.-C.), d'autres intègrent la période hellénistique qui suit (jusqu'aux débuts de notre ère en gros, durant la période de l'empire parthe), d'autres encore vont jusqu'au début de l'époque islamique (VII^e siècle de notre ère). Comme souvent, ces contours ne suffisent pas à rendre compte des différents aspects des civilisations étudiées, aussi les archéologues et historiens ont tendance tantôt à prendre un cadre géographique plus restreint, tantôt un cadre plus large.

Plus restreint, parce qu'on reconnaît généralement une césure entre le Nord et le Sud de la Mésopotamie, deux ensembles présentant des caractéristiques géographiques bien distinctes, qui se retrouvent sur le plan culturel, et que l'ampleur chronologique du sujet implique également de déterminer des grands ensem-

bles chronologiques successifs. On oppose ainsi une Haute Mésopotamie à une Basse Mésopotamie, la séparation géographique se faisant en gros au nord de Bagdad (la ligne de

1-Qu'est-ce que la Mésopotamie ?

séparation irait de Hit à Samarra). La Haute Mésopotamie, la Djézireh des géographes arabes, est constituée en bonne partie par l'Assyrie historique qui occupe sa partie orientale autour du Tigre, mais elle comprend aussi les terres situées à l'ouest jusqu'à l'Euphrate, qui présentent un profil culturel souvent similaire à celui des civilisations de Syrie et sont souvent étudiées avec celles-ci. On peut donc diviser cet espace en deux ensembles, oriental et occidental. La Basse Mésopotamie correspond géographiquement à la plaine alluviale et au delta du Tigre et de l'Euphrate. C'est la Babylonie des II^e millénaire av. J.-C. et I^{er} millénaire av. J.-C., aussi dénommée « pays de Sumer et d'Akkad », aux époques archaïques Sumer correspondant à la région la plus méridionale, reconnue comme la plus importante aux époques formatives des civilisations en Mésopotamie (IV^e millénaire av. J.-C. et aussi III^e millénaire av. J.-C.), et Akkad à la partie nord. Les études archéologiques et historiques adoptant des vues d'ensemble font donc régulièrement le choix de prendre pour cadre le Nord ou le Sud mésopotamiens, ou bien un des sous-ensembles chronologiques et géographiques mésopotamiens (surtout Sumer, l'Assyrie et Babylone), plutôt que la Mésopotamie dans son ensemble. De ce fait la question de savoir s'il ne fallait pas plutôt parler de civilisations ou cultures mésopotamiennes a parfois pu être posée, même si la

dénomination de civilisation mésopotamienne est généralement conservée.

Plus large, parce que les civilisations de la Mésopotamie ont toujours été liées à celles des régions voisines, de l'espace syrien et levantin, de l'Anatolie, du Caucase, du plateau Iranien, et aussi des rives du golfe Persique et de la péninsule arabique. C'est l'ensemble désigné comme le « Proche-Orient ancien », espace qui correspond au Moyen-Orient de la terminologie culturelle et géopolitique francophone valant pour les époques modernes, et suivant une dénomination qui se veut plus « neutre », l'Asie du sud-ouest ; mais dans certains cas la dénomination « Proche-Orient ancien » inclut également l'Égypte antique. Dans cet ensemble, la Mésopotamie, en particulier sa moitié septentrionale, est souvent proche des cultures de la Syrie antique situées à son voisinage (Ebla, aussi Mari qui est localisée à la charnière des deux espaces), ce qui fait qu'on parle parfois d'un monde ou d'une aire « syro-mésopotamien(ne) ». Quoi qu'il en soit, la place de la Mésopotamie (et en particulier de la Basse Mésopotamie) a souvent été vue comme majeure dans cet ensemble pour les époques de la Haute Antiquité, car elle y a eu à compter du IV^e millénaire av. J.-C. une influence que n'égalèrent pas les autres, en particulier parce que les régions du Proche-Orient ancien ont souvent adopté à un moment ou à un autre de leur histoire l'écriture cunéiforme originaire de Basse Mésopotamie (c'est le cas de l'Élam, des royaumes de Syrie, des Hittites, de l'Urartu ; on parle parfois à ce sujet de « culture cunéiforme »), et que les premiers empires à avoir étendu leur emprise sur de vastes territoires ont une origine mésopotamienne (et méridionale à l'exception non négligeable de l'Assyrie). Les études récentes ont tendance à proposer une approche plus équilibrée et à re-

2-1.Chronologie générale

La période historique commence en Mésopotamie quand l'écriture est mise au point (vers 3400 av. J.-C. - 3200 av. J.-C.). Elle est divisée en plusieurs périodes successives :

- Période d'Uruk récent (3400 av. J.-C. - 2900 av. J.-C.) : l'écriture se développe, mais les textes écrits à cette époque sont encore difficiles à interpréter, et il s'agit de documents administratifs et de listes lexicales, qui ne nous apprennent rien sur l'histoire événementielle.
- Période des Dynasties archaïques (2900 av. J.-C. - 2340 av. J.-C.) : elle est divisée en trois sous-périodes.
- Période d'Akkad (2340 av. J.-C. - 2180 av. J.-C.) : Sargon d'Akkad met fin à la période des cités-États en les incluant dans le premier état territorial, qui se mue vite en véritable empire, notamment grâce à l'action de son petit-fils Naram-Sîn.
- Période néo-sumérienne (2180 av. J.-C. - 2004 av. J.-C.) : l'Empire d'Akkad s'effondre à cause de révoltes et d'attaques de peuples « barbares ». Les cités-États sumériennes reprennent leur indépendance, avant d'être unifiées par les rois fondateurs de la Troisième dynastie d'Ur, Ur-Nammu et son fils Shulgi, qui établissent un nouvel empire dominant la Mésopotamie.
- Période paléo-babylonienne (ou amorrite) (2004 av. J.-C. - 1595 av. J.-C.) : le royaume d'Ur s'effondre vers 2000 av. J.-C. sous les coups des Élamites et des Amorrites.
- Période « médio-babylonienne » (1595 av. J.-C. - c. 1080 av. J.-C.) et période « médio-assyrienne » (v. 1400 - 1000 av. J.-C.) : les Kassites fondent une nouvelle dynastie qui domine Babylone pendant plus de quatre siècles.
- Période néo-assyrienne (911 av. J.-C. - 609 av. J.-C.) : les Assyriens rétablissent leur puissance dans le courant du IXe siècle av. J.-C., et établissent un empire annulant tout le Proche-Orient, qui connaît sa période d'apogée sous les Sargonides, avant de s'effondrer à la fin du VIIe siècle av. J.-C. sous les coups des Babylo-

niens et des Mèdes.

- Période néo-babylonienne (625 av. J.-C. - 539 av. J.-C.) : les Babyloniens reprennent à leur profit une partie de l'empire néo-assyrien, notamment grâce à l'action de Nabuchodonosor II. Ce royaume connaît cependant un déclin rapide, et il passe en 539 av. J.-C. sous le contrôle du roi perse Cyrus II.
- Période achéménide (539 av. J.-C. - 331 av. J.-C.) : Babylone succombe à son tour (539 av. J.-C.) sous les coups de Cyrus qui incorpore la Mésopotamie à son Empire. Elle tombe sous la domination des Perses, mais cela ne l'empêche pas de connaître une période de grande prospérité.
- Période séleucide (331 av. J.-C. - 140 av. J.-C.) : l'empire Perse achéménide tombe sous les coups d'Alexandre le Grand, et après la mort de ce dernier et les luttes qui s'ensuivent, la Mésopotamie est dominée par les Séleucides. La culture mésopotamienne entre dans l'orbite culturelle hellénistique et connaît à cette période un déclin qui s'accélère au IIe siècle av. J.-C.
- Période parthe (140 av. J.-C. - 224 apr. J.-C.) : les Parthes chassent finalement les Séleucides de Mésopotamie dans le courant du IIe siècle apr. J.-C. C'est sous leur règne que disparaît définitivement l'antique culture mésopotamienne, qui subsistait jusqu'alors dans le milieu des temples de Babylonie.

2-2.Préhistoire

La présence humaine est attestée en Mésopotamie du Nord à partir du Paléolithique moyen, sur le site de la grotte de Shanidar, dans l'actuel Kurdistan, où ont été exhumées des sépultures de Néandertaliens (époque moustérienne). La présence de l'Homme moderne est par la suite attestée au Paléolithique supérieur (Baradostien, variante locale de l'Aurignacien) dans ces mêmes régions septentrionales, d'altitude moyenne et haute, et se font plus courantes pour la phase finale du Paléolithique, ou Épipaléolithique, qui correspond au début du réchauffement du climat marquant la fin de la dernière période glaciaire. Cette phase est appelée Zarzien en Mésopotamie du Nord-est et dans le Zagros occidental (v. 18000-10000 av. J.-C.). Les sites fouillés sont des campements saisonniers de chasseurs-cueilleurs taillant des silex fins (microlithes) dans des formes triangulaires et trapézoïdales²². C'est dans ces mêmes régions que sont attestés les débuts du Néolithique, le Néolithique précéramique, pour l'espace mésopotamien, dans l'horizon culturel des sites néolithiques du Zagros, tandis que des sites relevant du foyer néolithique levantin et anatolien se trouvent sur les

marges occidentales de l'espace mésopotamien, dans la boucle de l'Euphrate (Mureybet, Abu Hureyra, Jerf

2-Histoire

el-Ahmar). Ces communautés sédentarisées expérimentent l'agriculture et l'élevage durant la période qui va en gros de 10000 à 7000 av. J.-C. C'est la période des premiers villages du Nord mésopotamien (Qermez Dere, Nemrik, M'lefaat). La céramique apparaît durant la phase suivante, représentée en particulier par le site de Jarmo dans les contreforts du Zagros, et Umm Dabaghiyah dans les régions basses. En l'état actuel des choses ces premières phases néolithiques ne sont pas reconnues en Basse Mésopotamie. Les sols préhistoriques de cette région sont en général enfouis sous le limon charrié par les fleuves, où ont été noyés lors de la remontée des eaux consécutive à la fin de la glaciation, ce qui rend difficile l'identification des premiers villages méridionaux.

2-3.L'émergence de l'État et des villes

La phase finale d'Obeid et les premiers siècles de la période d'Uruk (v. 3900-3400) témoignent d'une augmentation des inégalités sociales et d'une division du travail accrue dans l'artisanat, indices de l'émergence d'agglomérations plus importantes, dites « proto-urbaines », et d'entités politiques intégrant de plus grandes communautés, que l'on désigne comme des « chefferies ». Cela est en particulier visible dans l'architecture monumentale du site de Tepe Gawra, dans le Nord, et un ensemble de sites proto-urbains de la Djézireh (Tell Brak, Hamoukar), caractéristiques moins identifiées pour les sites méridionaux en dehors d'Eridu. Pourtant les évolutions décisives qui devaient aboutir à l'apparition de l'État et des villes, la « révolution urbaine » de Gordon Childe, ressortent de la manière la plus éloquente dans les groupes monumentaux du site méridional d'Uruk, couramment considérée comme la « première ville », en tout cas de loin le site le plus vaste identifié pour la période d'Uruk final (v. 3400-3100). C'est durant cette époque qu'est mise au point l'écriture, également attestée en premier sur ce site, ce qui témoigne de l'essor des institutions étatiques.

2-4.L'époque des États archaïques

La période d'Uruk s'achève au tournant du IIIe millénaire av. J.-C. par une phase de régionalisation culturelle, marquée par le recul de l'influence méridionale (période de Djemdet-Nasr dans le Sud, Ninive V dans le Nord, culture de la « céramique écarlate », Scarlet Ware, dans la Diyala). La période des dynasties archaïques du Sud mésopotamien et

de la Diyala (v. 2900-2350 av. J.-C.), divisée classiquement en trois phases, est relativement mal connue pour sa première partie, en gros jusqu'au milieu du IIIe millénaire av. J.-C. Les quelques ensembles de textes de la période laissent deviner la coexistence de deux groupes ethniques dominants en Basse Mésopotamie, un occupant majoritairement les régions les plus méridionales, le pays appelé durant les époques suivantes Sumer et parlant une langue sans parenté connue, le sumérien, et un autre occupant surtout la partie septentrionale, le pays désigné aux époques suivantes Akkad et parlant une langue sémitique, l'akkadien. Les textes permettent également de reconnaître l'existence de plusieurs micro-États, désignés comme des « cités-États », indépendants, parfois rivaux, qui semble aussi s'intégrer dans des alliances, peut-être sous l'influence de puissances hégémoniques ; la tradition mésopotamienne postérieure a surtout reconnu l'importance de Kish, en pays sémitique, et d'Uruk, en pays sumérien, ville du souverain légendaire Gilgamesh.

En revanche la situation politique du Nord est moins bien connue, même si elle est éclairée par les archives de la cité syrienne d'Ebla, datées elles aussi de la fin de la période : les deux grandes puissances de la Haute Mésopotamie occidentale sont alors Nagar (Tell Brak) dans le triangle du Khabor et Mari sur le Moyen Euphrate, cité fondée au début de la période. À l'est, la cité d'Assur semble également prospère mais rien n'est connu sur les événements politiques.

2-5.Les premiers empires mésopotamiens

Vers 2340 av. J.-C., Sargon d'Akkad prend le pouvoir à Kish et entame une série de victoires qui lui permettent de placer sous sa coupe la Basse Mésopotamie, puis plusieurs régions extérieures. Cette dynamique est préservée par ses successeurs directs. À leur apogée, les rois d'Akkad dominent toute la Mésopotamie, ont vaincu plusieurs cités syriennes dont Ebla, et étendu leur emprise sur une partie de l'espace élamite, dont la ville de Suse. Le deuxième successeur de Sargon, Naram-Sîn, se proclame souverain des « quatre rives » du Monde, ce qui signifie une prétention de domination universelle, et se fait représenter en personnage d'essence divine. C'est la première expérience « impériale » connue de l'histoire mésopotamienne. Néanmoins cette elle ne dure pas, l'emprise d'Akkad se relâchant rapidement, d'abord au Nord, puis dans les provinces méridionales où elle a toujours fait face à des résistances, notamment des révoltes indiquant que les particularismes locaux n'avaient pas été éteints. La dynastie d'Akkad disparaît au plus tard vers le milieu du XXIIe siècle av.

J.-C., peut-être sous les coups d'un peuple venu du Zagros, les Gutis dont la tradition mésopotamienne a laissé une image sinistre, et de nouvelles dynasties émergence dans les cités sumériennes, notamment à Lagash où le souverain Gudea patronne un art de grande qualité, et à Uruk, où Utuhegal constitue un royaume qui prend de l'importance.

Il est néanmoins supplanté par Ur-Nammu, peut-être son propre frère, mais qui se revendiquait avant tout roi d'Ur, et la tradition historiographique mésopotamienne l'a retenu comme le fondateur du royaume de la troisième dynastie d'Ur (ou « Ur III » ; v. 2112-2004 av. J.-C.). Ce souverain parvient à dominer la Basse Mésopotamie, peut-être des régions voisines. Son fils et successeur Shulgi dispose en tout cas d'un véritable empire, certes moins étendu que celui des rois d'Akkad car il n'a pas atteint la Syrie, mais a rencontré plus de succès sur le plateau Iranien. Il se fait à son tour diviniser, et constitue une administration très industrielle (à défaut d'être forcément très efficace) qui a laissé des dizaines de milliers de tablettes administratives. Là encore l'expérience impériale finit par connaître la dislocation provoquée par le réveil des autonomies locales, apparemment dans un contexte de crise lié à des intrusions de populations venues du Nord, les Amorrites, et des disettes, même si le coup de grâce semble lui avoir été porté par des troupes venues d'Élam.

2-6.Les dynasties amorrites

Après l'effondrement de l'empire de la troisième dynastie d'Ur, la fragmentation politique est à nouveau de mise dans toute la Mésopotamie.

Cette période est souvent appelée « paléo-babylonienne » (babylonienne ancienne), par convention mais ce terme n'a pas vraiment de sens pour cette période durant laquelle la puissance babylonienne en est à ses débuts. La plupart des royaumes de la période sont dominés par des dynasties dont les fondateurs sont des Amorrites, peuple ouest-sémitique venu des marges syriennes de la Mésopotamie, surtout présent au Nord, mais leur expansion au Sud en fait l'élément majeur de la sphère culturelle syro-mésopotamienne de l'époque. Il n'y a sans doute plus à cette période de locuteurs du sumérien, en revanche les dialectes akkadiens restent bien présents au Sud comme au Nord. Au Nord, on trouve d'importants groupes de populations parlant hourrite, langue isolée originaire sans doute du Sud du Caucase. Dans le Sud, c'est la période dite d'« Isin-Larsa » (v. 2004-1792), du nom des deux royaumes les plus puissants, mais ceux-ci ne sont pas en mesure de s'imposer aux autres entités politiques qui se forment³⁷. Dans la vallée de la Diyala, la puissance hégémonique est Eshnunna³⁸. Dans le Nord, l'éclatement politique est encore plus fort, mais le royaume de Mari joue souvent les premiers rôles. La cité d'Assur n'est pas une puissance politique, mais ses marchands entretiennent un lucratif commerce avec l'Anatolie, où ils se fournissent en métaux qu'ils importent en Mésopotamie (période paléo-assyrienne).

Au début du XVIIIe siècle av. J.-C., le roi Samsi-Addu d'Ekallatum parvient un temps à imposer sa domination à la plupart des royaumes du Nord mésopotamien : c'est l'entité politique dénommée par les historiens « Royaume de Haute-Mésopotamie ». Mais elle ne survit pas à sa mort vers 1775.

K.Amel



Culture

Un exposé sur le développement du secteur de la culture et de l'industrie cinématographique approuvé

Le Conseil des ministres, tenu dimanche sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, a approuvé un exposé présenté par la ministre de la Culture, Malika Bendouda sur "le développement du secteur de la culture et de l'industrie cinématographique". L'exposé présenté par la ministre Bendouda porte sur une analyse détaillée de l'état du secteur et propose une stratégie de son développement pour la période 2020-2024 en collaboration avec plusieurs autres départements ministériels. Cette stratégie est basée sur trois axes à savoir: l'éducation à apprécier l'art et la pensée en accordant l'intérêt au théâtre de l'enfant et en instituant un Prix national de théâtre à célébrer annuellement à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Il a été question, en outre, de la restructuration des Théâtres régionaux et du lancement de petits théâtres communaux ainsi que le perfectionnement des formateurs et encadreurs. Le deuxième axe concerne le lancement de l'industrie cinématographique par la création d'une dynamique de diffusion de longs

métrages disponibles au ministère, dans les salles de cinéma, la création d'un Centre cinématographique national, l'augmentation de la production cinématographique à 20 films par an et la régularisation définitive de la situation des salles de cinéma sous tutelle des collectivités locales, dont la plupart sont hors service. Pour réaliser un décollage dans ce domaine, la ministre a proposé des exonérations fiscales et parafiscales en faveur des professionnels du secteur. Le troisième axe porte sur la valorisation des sites archéologiques et la promotion du tourisme culturel. La concrétisation de cette stratégie implique la révision du cadre législatif, administratif, structurel et de services de la production culturelle. Dans son intervention, le président de la République a prôné la focalisation sur les dossiers urgents pour cette année partant de la volonté d'encourager l'ouverture sur la culture mondiale et la dynamisation de l'activité théâtrale, tant dans les écoles pour préserver la personnalité de l'enfant qu'à travers l'invitation de la diaspora à constituer des associations théâtrales pour donner



des représentations en Algérie afin de raffermir leur lien à la patrie. Il a en outre affirmé que "la relance de l'industrie cinématographique vise à encourager l'investissement dans les studios de production en octroyant toutes les mesures incitatives aux professionnels, notamment le foncier et les crédits bancaires, en vue de diversifier cette production pour qu'elle contri-

bue au renforcement du patriotisme des Algériens et du sentiment de fierté à l'égard de l'Algérie et de son histoire, toute entière". Par ailleurs, M. Tebboune a appelé à "orienter le cinéma commercial vers le rayonnement culturel de l'Algérie à l'échelle mondiale en tant que meilleur moyen face à l'invasion culturelle". Le conseil des ministres a tenu sa réunion au siège de la pré-

sidence de la République, avec ordre de jour les dossiers concernant plusieurs secteurs tels le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, le projet de loi relatif à l'information et la communication et autres projets liés à l'industrie et la jeunesse et les sports.

Benadel M / Ag

Olympiades de l'innovation L'Algérienne Cylia Khecheni remporte le Grand Prix au Moyen-Orient

L'Algérienne Cylia Khecheni a remporté le Grand Prix des Olympiades de l'innovation au Moyen-Orient ainsi que la médaille d'or avec les compliments du Jury de cet événement scientifique qui s'est tenu au Koweït. Pour célébrer cette distinction, une cérémonie a été organisée, dimanche, en son honneur au siège du ministère de la Poste et des Télécommunications en présence des ministres de la Poste et des télécommunications, et de la Jeunesse et des Sports, respectivement MM Brahim Boumzar et Sid Ali Khaldi. Cylia Khecheni qui est directrice de l'Unité de recherche et développement d'Algérie Télécom, a été distinguée aux olympiades de l'innovation pour son invention qui consiste en "une nouvelle version de l'anti-drone sky-clock". Il s'agit d'un équipement à destination domestique qui a la charge de détecter et brouiller les drones avec de nouvelles fonctionnalités que ne comportaient pas les anciennes versions de cet équipement, comme par exemple, la possibilité du whitelist qui permet à l'utilisateur de sélectionner certains drones pour ne pas les brouiller", a-t-elle expliqué. "C'est un honneur pour moi d'avoir décroché le Grand Prix des Olympiades de l'innovation au Moyen-Orient, un événement très compétiteur auquel ont participé plus de 1.500 inventeurs représentant plus de 66 nationalités", s'est félicitée Cylia Khecheni qui espère que cette distinction "jouera un rôle capital dans l'industrialisation et l'arrivée sur le marché de sky-clock".

B.M

Tissemsilt : Une fresque géante met en exergue les valeurs de l'unité nationale

Une fresque murale a été réalisée dimanche à Tissemsilt par un groupe d'artistes peintres dans le cadre des activités culturelles et artistiques célébrant la Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée. L'œuvre reproduit le mouvement populaire (Hirak) du 22 février où le peuple algérien a exprimé son attachement à la patrie, à la préservation de l'unité nationale et son soutien à l'Armée nationale populaire (ANP). Nouredine Ould Rabah, un des artistes ayant réalisé la fresque parmi le groupe d'encadreurs et d'animateurs d'établissements juvéniles de Tissemsilt, a indiqué que "cette œuvre est l'expression d'artistes de la région pour symboliser cet événement populaire et faire montre des valeurs de cohésion entre le peuple algérien et son armée". Cette fresque a été très appréciée par le public qui a salué l'initiative des fresquistes qui constitue un message noble, a relevé Ould Rabah. Les activités culturelles et artistiques, abritées par les structures de jeunes et de sports de Tissemsilt à l'initiative de la direction de la jeunesse et des sports dans le cadre de la célébration de la journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée, ont été marquées par des expositions de dessin et de travaux manuels d'adhérents de maisons de jeunes, de représentations théâtrales sur le hirak, de spectacles folkloriques et un mini-tournoi de jeux d'échecs.

Musique traditionnelle japonaise (Ibn Zeydoun) La troupe Wagaku-Miyabi présente ce soir un concert

L'ambassade du Japon en Algérie organise un concert de tambour et de flûte traditionnelle japonaise et ce, le 25 février à Alger. Le Wadaiko, tambour japonais et le Shinobue, la flûte traditionnelle japonaise, seront à l'honneur lors d'un concert de la troupe Wagaku-Miyabi, ce soir à 19h à Alger. La salle Ibn Zeydoun (Office Riadh El Feth) sera l'hôte de l'événement, qui entend faire connaître ce chant traditionnel. À noter que l'accès est libre et gratuit. Le mercredi 26 février de 10h00 à 12h00, Wagaku-Miyabi animera un master class pour les étudiants à l'Institut national supérieur de la musique d'Alger (Insm)

Formation au 6ème art L'université Salah Boubnider de Constantine a franchi "un pas de géant"



L'université Salah Boubnider a franchi "un pas de géant" dans la formation au 6ème art en remportant les trois prix de la 6ème édition du festival national du monologue universitaire, organisé du 19 au 21 février dans la wilaya d'El-Oued, a affirmé dimanche, Hamoudi Laâouar, dramaturge et enseignant formateur à la faculté des arts et de la culture de l'université Constantine 3. Cet enseignant a indiqué que "l'université Salah Boubnider a réalisé de grands progrès dans le domaine des arts et de la culture à la faveur des infrastructures et du potentiel humain dont elle dispose ayant permis de découvrir de grandes compétences chez les étudiants formés qui pourront s'illustrer dans le monde professionnel". "C'est un grand exploit réalisé par les lauréats de ce festival national qui augure un avenir prometteur pour la formation dans les arts de la scène, regroupant le théâtre, le mime et l'écriture dramaturgique", s'est félicité M. Laâouar, qui a décroché le prix de la meilleure réalisation, en sus de Delmi

Asma qui a remporté respectivement le prix du meilleur texte théâtral et celui de la meilleure actrice. Le nombre d'étudiants intéressés à la formation aux arts et à la culture s'est accru ces dernières années de manière considérable, a fait savoir la même source, notant que l'université Salah Boubnider accorde une grande importance à l'accompagnement et à la formation des encadreurs expérimentés dans ce domaine. Au cours des précédentes éditions de ce festival national, l'université Constantine 3 a décroché uniquement les prix de la meilleure actrice ainsi que celui de la meilleure scénographie lors de la 4ème édition, a rappelé M. Laâouar. Placée sous le signe de "l'Étudiant dans le milieu universitaire et culturel", cette manifestation tenue du 19 au 21 février, a regroupé, pour rappel, plus de 200 étudiants issus de 12 institutions universitaires du pays, ayant présenté des monologues ayant trait à la nation, l'individu et la dimension historique.

TNA Présentation de la pièce GPS

Auréolée du prix de la meilleure représentation pour l'année 2020, et ce lors de la 12e édition du Festival du théâtre arabe organisé à Amman (Jordanie) en janvier dernier, la pièce GPS du théâtre national algérien (TNA) sera présentée ce soir à 18h00 au TNA. Ecrite et mise en scène par Mohamed Cherchal, elle est un savant mélange alliant les techniques cinématographiques, le théâtre, le mime

et le mouvement pour faire passer des messages, critiquant l'égarement de l'homme moderne entre ses idées et ses principes et son rapport au temps. La musique est composée par Adel Lamamra, la scénographie est signée Abdelmalek Yahia alors que l'éclairage est l'œuvre de Chawki El Messafi. Cette pièce a reçu beaucoup de succès lors de sa présentation. Une occasion pour ceux qui l'ont ratée de se rattraper !

Ligue 1 Notre championnat est-il plus agressif qu'il n'y paraît ?

Le site de la FAF a publié, hier, sur son site officiel une étude réalisée par l'Observatoire du football CIES (Centre international d'étude du Sport), sur la géographie de l'agressivité dans le football. 92 championnats ont été répertoriés à travers le monde, dont celui de l'Algérie, dans cette étude qui prend en considération «le nombre moyen de cartons (jaunes et rouges) par match pendant la saison en cours ou la dernière complétée (jusqu'au 17/02/2020)». Notre championnat se situe à la 54e place avec une moyenne de 4,32 cartons (0,21 rouge et 4,11 jaunes). Proche de ceux de la Liga espagnole, la Primeira Liga Portugaise ou la SüperLig turque, selon la FAF.A l'échelle mondiale, les championnats les plus « agressives » se trouvent en Amérique latine (Bolivie, Uruguay, Guatemala, El Salvador, Colombie, Equateur, Pérou et Argentine). Les plus fair-play en Asie (Japon, Vietnam et Corée du Sud). Ce n'est donc pas une simple vue de l'esprit ou un cliché, les championnats sud-américains sont bel et bien violents sur et en dehors du terrain. Même si ce dernier aspect n'a pas été évoqué dans cette étude. N'empêche un excès d'agressivité sur le terrain se répercute inéluctablement sur la réaction des supporters dans les tribunes. On n'est pas étonné non plus de voir le championnat du Japon cité comme le moins violent. Il est des comportements qui ne trompent pas comme celui des joueurs et des fans nippons nettoyant à la fin des rencontres le vestiaire et les tribunes qui leur sont réservés. C'est avant tout une question d'éducation et de culture. Cela diffère d'un pays à un autre. Aussi, on n'est pas tous égaux devant la passion du football. Reste à savoir si ces statistiques et ces chiffres accumulés sur un ordinateur, rendent compte fidèlement de la réalité du terrain. Il arrive que des championnats soient très agressifs, sans que l'on ne peut les répertorier comme tel, car les arbitres sont moins rigoureux dans ce registre. Si l'on prend l'exemple de la Ligue 1, les fautes méritant des cartons ne sont pas toujours sanctionnées. Nos arbitres, il faut le dire, font souvent preuve d'une passivité condamnable. Par crainte ou pour ne pas envenimer les choses, les raisons sont multiples, mais leur manière d'officier fausse quelque peu ce genre d'étude. C'est peut-être valable ailleurs, mais pas vraiment chez nous. un championnat à part où les lois du jeu sont tout le temps bafoués pour s'adapter à un environnement hostile et agressif. On constate que les règles appliquées ailleurs ne peuvent pas l'être ici. C'est un constat que les observateurs ont pu faire. L'impression que l'on ne pratique pas le même sport. La comparaison est affligeante notamment par rapport aux championnats européens. On s'éloigne de plus en plus des standards et des normes universels. Pour bien l'illustrer, il y a cette réponse d'un ex-arbitre international à qui on a demandé pourquoi ses prestations sont plus abouties à l'étranger que dans le championnat domestique. « À l'étranger, on est mis dans les meilleures conditions, on arbitre à l'aise sans aucune contrainte. En revanche chez nous, on subit une pression terrible. L'hostilité est partout. C'est une véritable épreuve pour nous. Parfois, c'est intenable », a-t-il confié.



Ali Nezlioui

Manchester City Mahrez, une

Riyad Mahrez s'est encore montré décisif samedi lors du déplacement de Manchester City à Leicester. Il réalise déjà l'une des meilleures campagnes de sa carrière. Samedi soir, lors de la rencontre du championnat anglais entre Leicester City et Manchester City (0-1), Riyad Mahrez a encore fait parler de lui. En fin de partie, et alors qu'on se dirigeait vers un score nul et vierge, le capitaine des Verts a mis les siens sur la voie du succès en délivrant un « assist » à Gabriel Jesus. Un geste décisif. Et il s'agit déjà de son 21e en 2019/2020 (9 buts et 12 passes), toutes compétitions confondues.



Il n'a jamais été aussi « rentable » que cette saison

Alors qu'il reste encore trois mois de compétition, l'international algérien réalise déjà sa campagne la plus prolifique depuis qu'il a rallié Outre-Manche en janvier 2014. Et ce, si l'on prend en compte le rapport entre le nombre de minutes jouées et celui de gestes décisifs réalisés. Actuellement, il en est à un toutes les 105 minutes. Le précédent record datait de la saison écoulée avec City (1 geste décisif toutes les 106 minutes). Et c'était déjà mieux que lors de la campagne de titre avec Leicester (1 fois toutes les 107 minutes), où il avait cumulé 18 buts et 11 passes décisives mais en un temps de jeu très conséquent (80 min/match, contre 65 min/match cette saison).

Serie A : Ismaël Bennacer parmi les dix meilleures recrues cette saison

Le milieu de terrain algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, continue d'être vanté en Italie. Il est d'ailleurs considéré comme l'un des dix meilleurs transferts de la saison en cours en Serie A. Cette attestation est l'œuvre d'un très célèbre site spécialisé, en l'occurrence Calciomercato. Ce site n'a pas tari d'éloges sur Bennacer le mettant dans la même lignée de l'attaquant belge Lukaku, transféré l'été dernier de Chelsea à l'Inter Milan et qui est en train de faire des ravages avec sa nouvelle formation.

Arrivé à l'AC Milan en provenance du modeste club d'Empoli, Bennacer a vite réussi à faire l'unanimité autour de lui. Il est devenu actuellement l'une des cartes gagnantes de la formation milanaise. L'on est même allé jusqu'à le qualifier du joueur « aux trois poumons », tellement il est partout sur le terrain. Pourtant, les débuts du champion d'Afrique avec l'Algérie cette saison furent très délicats. La preuve, il a dû suivre du banc de touche plusieurs rencontres de ses coéquipiers. Mais connaissant le joueur de 22 ans, tout le monde était convaincu que ce dernier allait s'imposer comme titulaire à part entière dans l'effectif milanais. La suite de la compétition ne va pas démentir les observateurs, et voilà l'ancien « Gunner » en train de forcer le respect dans le calcio italien.

Équipe nationale : Les trois objectifs de Djamel Belmadi



Dans quelques semaines, la sélection nationale reprendra du service en effectuant son premier stage de l'année 2020 et au cours duquel elle affrontera à deux reprises la sélection du Zimbabwe dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2021 prévue au Cameroun. Au cours de cette année 2020 aussi, les Verts débiteront leur campagne de qualification au Mondial-2022 à Doha. Le sélectionneur national Djamel Belmadi accorde une attention particulière, vu qu'il fait de la qualification au prochain rendez-vous planétaire une priorité absolue. Mais en tout et pour tout, trois objectifs sont notés dans le calepin de Belmadi et qu'il souhaite réaliser au cours de cette année, trois objectifs qu'il estime du reste à la portée de ses capés si ces derniers parvenaient à suivre sur la même lancée de l'an dernier lorsqu'ils avaient agréablement surpris plus d'un. Selon l'entourage du patron technique des Verts, le premier but que Belmadi a mis en ligne de mire au cours de cette année, c'est d'enchaîner de très bons résultats et battre le record d'invincibilité que détient actuellement la sélection allemande avec 23 matches sans défaites. À l'issue de l'année écoulée, les camarades de Mahrez ont réussi à rester invaincus pendant 19 matches. C'est dire qu'ils ne sont pas

vraiment loin du record de la Manchester, sachant au passage que leur dernière défaite, la seule du reste sous l'ère de Belmadi, remonte à la fin de 2018 au Bénin face à la sélection locale. Rester invaincus pour la deuxième année de suite permettra à l'équipe nationale de réaliser son deuxième objectif à savoir la qualification prématurée à la prochaine CAN. Un but qui pourrait être réalisé dès le mois prochain à l'occasion de la double confrontation face au Zimbabwe. Les Verts comptent déjà deux victoires en autant de matches, prenant ainsi d'emblée les commandes de leur groupe, ce qui les met bien sûr en pole position pour atteindre dans les meilleurs délais leur objectif et se consacrer par là même aux éliminatoires du Mondial qui débiteront en septembre prochain et qui seront plus longues et plus difficiles. Concernant le troisième objectif que Belmadi veut atteindre en 2021, il a trait au classement FIFA. Le pari fou de l'entraîneur national est de terminer l'année en cours dans le Top 20, un statut que l'Algérie s'était offert en 2014, et ce, pour la première fois de son histoire. Pour rappel, le dernier classement FIFA pour le compte de février, a mis l'équipe nationale à la 35ème place mondialement, quatrième sur le plan africain, et deuxième sur le plan arabe.

B.N

Coupe arabe des nations U20 (3e j): L'Algérie bat l'Arabie saoudite et passe en quarts



La sélection algérienne de football des moins de 20 ans s'est qualifiée pour les 1/4 de finale de la Coupe arabe grâce à sa victoire contre son homologue saoudienne 2 à 1 (mi-temps : 0-0), hier en match comptant pour la troisième et dernière journée de la phase de poules du tournoi qui se déroule en Arabie saoudite. Condamnés à s'imposer pour se qualifier, les joueurs algériens ont réussi à déjouer tous les pronostics en dominant, à Dammam, l'équipe du pays hôte grâce à des réalisations de Merouane Zerrouki (70') et Chemseddine Bekkouche (81'), tandis qu'Aymen Ahmed (74') avait égalisé entre-temps pour les Saou-

diens. Dans l'autre match du groupe C, l'Egypte a dominé la Palestine (4-2) et termine en tête de la poule avec 9 points, devant l'Algérie (6 pts), l'Arabie saoudite (4 pts) et la Palestine qui ferme la marche (0 pt). Les deux premiers passent en quarts de finale. Seize pays scindés en quatre groupes de quatre prennent part à cette compétition qui se déroule dans trois villes saoudiennes : Ryadh, Dammam et El Khobr. Les quarts de finale auront lieu les 27 et 28 février. Les demi-finales se joueront elles le 2 mars, soit trois jours avant la finale programmée au Ostade de l'Emir Mohamed Ben Fahd à Dammam.

Bessa N

Muay thai La sélection algérienne en préparation pour le championnat d'Afrique

La sélection algérienne de muay thai effectuera un stage de préparation au complexe sportif de Seraïdi (Annaba) du 1er au 3 mars, dans l'optique du championnat d'Afrique (seniors dames et messieurs) prévu à Tunis du 4 au 8 du même mois, a-t-on appris de la Fédération algérienne de kick-boxing, full-contact, muay thai et disciplines assimilées. Vingt-et-un (21) athlètes dont huit filles, conduits par les deux entraîneurs Rachid Benbahi et Rabah Zeghraba, sont concernés par ce stage. Avant le début de ce regroupement préparatoire, le même complexe sportif de Seraïdi abritera du 27 au 29 février, le championnat national de full-contact (juniors/seniors garçons) auquel prendront part près de 300 athlètes issus de 30 ligues de wilaya. Par ailleurs, et sur le plan de la gestion au niveau de la Fédération algérienne, les membres de l'assemblée générale ont adopté, samedi dernier, les bilans moral et financier de l'année 2019, ainsi que le plan d'action de 2020.



Tournoi pré-olympique de boxe (4e journée) : Abdelli (63 kg) en quarts de finale

Le boxeur algérien Yahia Abdelli (63 kg) s'est qualifié en quarts de finale du Tournoi pré-olympique qui se déroule à la salle Arena de Dakar (Sénégal), en battant le Botswanaïse Seitshiro Kabo Collen (5-0). Cette quatrième journée du tournoi pré-olympique de Dakar a vu la qualification de quatre boxeurs algériens en quarts de finale. Mohamed Flissi (52 kg) n'a laissé aucune chance à son adversaire du jour, le Congolais Ilunga Kabange Doudou. Il sera opposé au Namibien Thomas Nestor Mekondji pour le compte des quarts de finale prévus mardi. Un peu plus tôt, les Algériens Imane Khelif (60 kg) et Younes Nemouchi (75 kg) se sont qualifiés pour les quarts de finale en battant, respectivement, l'Ougandaise Rebecca Among et l'Angolais Daniel Eduardo Zola. Fatima-Zahra Senouci (57 kg) qui s'était qualifiée vendredi pour les quarts de finale en battant la Malgache Marie Madeleine Rasoarinoro, sera opposée à la Botswanaïse Kenosi Sadie. En revanche, l'Algérienne Sara Kali a été éliminée en 8es de finale des 69 kg, après sa défaite aux points contre l'Ivoirienne Sedja Sanogo. Le tournoi pré-olympique de Dakar, qualificatif aux Jeux-2020 de Tokyo (Japon), se poursuivra jusqu'au 29 février, en présence de 13 pugilistes algériens (8 messieurs et 5 dames). A la fin du tournoi, 33 boxeurs (22 hommes et 11 femmes) seront qualifiés pour Tokyo-2020.



Championnats d'Afrique d'escrime (cadets-juniors): Hocine Ameziane : « Avec 11 athlètes, l'Algérie a l'ambition de remporter le maximum de titres »

Les sélections algériennes d'escrime, cadets et juniors, prennent part aux Championnats d'Afrique prévus du 24 au 29 février à Cape Coast (Ghana), avec l'ambition de remporter le "maximum de titres", a assuré le président par intérim de la Fédération algérienne, Hocine Ameziane. "Notre objectif est de remporter quatre médailles d'or en cadets et deux au minimum en juniors", a déclaré Ameziane. L'Algérie prend part à cette compétition avec 11 athlètes, dont huit filles. "Dans les épreuves par équipes, nous avons l'ambition de conserver le titre africain au sabre féminin juniors, de même qu'au fleuret, où nous avons beaucoup de chances de remporter le trophée", a-t-il ajouté. Afin de préparer ce rendez-vous continental, les sélections nationales des jeunes ont effectué un stage d'une semaine au Centre fédéral de Ghermoul (Alger), alors que les sabreuses algériennes ont participé à l'étape d'Alger de la Coupe du monde juniors disputée la semaine dernière.

Liste des athlètes retenus pour les Championnats d'Afrique :

Filles : Chaïma Benadouda, Kaouther Mohamed Belkbir, Naila Benchakour, Zahra Kahli (sabre), Sonia Zeboudj, Meriem Mebarki, Nihel Kemar (fleuret), Yousra Zeboudj (épée).

Garçons : Adem Dani, Albert Fregil (fleuret), Cherif Kraria (épée).

Tournoi de qualification olympique de Taekwondo Nesrine Soualini (-57 kg) en quarts

L'Algérienne Nesrine Soualini (-57 kg) s'est qualifiée, dimanche, pour les quarts de finale du Tournoi de taekwondo qualificatif aux Jeux olympiques-2020 qui se déroule à Rabat (Maroc). Soualini sera en course ce dimanche pour une place dans le dernier carré, selon le secrétaire général de la Fédération algérienne de la discipline, Samir Mayana. L'instance fédérale a engagé trois athlètes au tournoi de Rabat, à savoir Mohamed Guerfi (-58 kg), Islam Guetfaya (-85 kg) et Nesrine Soualini (-57 kg), avec l'ambition d'arracher "un ticket pour les Jeux olympiques-2020 à Tokyo". Guetfaya fera son entrée en lice dimanche directement en huitièmes de finale, alors que Guerfi a été éliminé dès le premier tour. Selon les règlements de la Fédération internationale de la discipline, les finalistes de chaque catégorie de poids décrocheront leur qualification aux JO-2020. L'unique participation algérienne aux épreuves de taekwondo des Jeux olympiques, remonte à l'édition 2012 disputée à Londres.

JM 2021 et CAN 2022 Tebboune met l'accent afin d'accélérer la réalisation des infrastructures sportives programmées



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a mis en avant, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, l'impératif d'accélérer la réalisation des infrastructures sportives programmées en prévision des compétitions internationales telles que les Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021 et le Championnat d'Afrique des nations de football en 2022. Le Président Tebboune a insisté dans son intervention au terme de l'exposé présenté par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi sur l'importance "de traiter la problématique de l'organisation du sport scolaire et universitaire avant la fin du trimestre en cours", de mettre en place "des critères précis d'encouragement de la compétition entre clubs professionnels" et demandé au Secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite d'accélérer la cadence de préparation des Jeux méditerranéens. Il a également ordonné de "confier, sans délai, la gestion des Maisons de jeunes à des commissions de jeunes élus, n'appartenant à aucune organisation ou courant politique et d'accé-

lérer la réalisation des stades programmés". L'exposé présenté par le ministre de la Jeunesse et des Sports lors des travaux du Conseil des ministres a relevé "la nécessité de parachever et livrer les différents programmes en cours de réalisation, en particulier les stades devant abriter des compétitions internationales telles que les Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021 et le Championnat d'Afrique des nations de football en 2022, outre l'élaboration d'un Plan pour la protection des infrastructures existantes, soit six (6) installations sportives et 2.500 structures de jeunes". Pour ce qui est du secteur de la Jeunesse, l'exposé a été axé sur la promotion de la jeunesse et le développement des activités physiques et sportives, le renforcement de l'infrastructure et la prise en charge des jeunes du Sud et des régions isolées et montagneuses pour lutter contre la marginalisation et l'exclusion à travers un plan quinquennal permettant de déceler les talents sportifs parmi des millions d'élèves et d'étudiants.

Bilel C

Coupe d'Algérie militaire de judo : 170 athlètes au rendez-vous d'Alger



Cent-soixante-dix (170) athlètes dont 30 dames prennent part à la Coupe d'Algérie militaire de judo par équipes dont le coup d'envoi a été donné, lundi, à la salle omnisports du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben-Aknoun, Messaoud-Boudjriou (Alger). Les représentants de 21 équipes des différentes régions, structures et écoles militaires nationales en découdront lundi et mardi durant cette compétition dont l'encadrement est assuré par des arbitres de la Fédération algérienne de judo (FAJ). Lors de son allocution d'ouverture de la compétition, le colonel Ghouini Ba Yazid, commandant du CREPESM, a indiqué que le sport militaire œuvrait toujours à la formation et à la préparation du militaire sur les plans physique et mental. "Tout succès sur le terrain ne peut être que le fruit d'une compétition noble et loyale, en parfait accord avec les hautes valeurs de l'Institution militaire incitant à toujours donner le meil-

leur de soi en vue de l'obtention de davantage de prix et titres", a souligné le colonel Ghouini qui a donné le coup d'envoi du tournoi au nom du directeur des sports militaires au ministère de la Défense nationale. L'intervenant a relevé, par ailleurs, l'importance de ce genre de rendez-vous sportifs dans la consolidation des liens de fraternité et de rapprochement entre les membres de l'Armée nationale populaire (ANP). "Le sport inculque aussi les principes de rigueur et enseigne la hargne de vaincre. Il faut que les sportifs profitent de ce genre de compétitions pour prouver leur niveau qui leur permettra de faire partie des sélections nationales représentant l'Algérie dans les compétitions internationales", a-t-il tenu à rappeler. Le commandant du CREPESM a aussi appelé les judokas participants à faire montre de leurs capacités sur le tatami, sans se départir de l'esprit de groupe, tout en faisant de leur mieux pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

Allergie

L'allergie est une réaction immunitaire à une certaine substance, comme le pollen, les phanères des animaux domestiques ou certains aliments. C'est un dérèglement du système immunitaire qui ne tolère plus des substances pourtant inoffensives pour l'organisme : les allergènes.

Causes des allergies

Les allergies sont souvent liées à des prédispositions génétiques, mais des facteurs environnementaux peuvent jouer un rôle :

- pollution ;
- alimentation ;
- excès d'hygiène...

La fréquence des allergies est en hausse depuis plusieurs décennies dans les pays occidentaux.

Symptômes des allergies

La réaction se manifeste par des symptômes respiratoires (éternuements, constriction des voies respiratoires, larmolement, rhinite,



asthme), cutanés (éruption cutanée, urticaire), ou généralisés : l'anaphylaxie. Ces symptômes sont provoqués par la libération d'histamine dans la circulation sanguine et représentent le moyen dont dispose l'organisme pour éli-

miner la substance étrangère ; ils s'accompagnent également de la libération d'immunoglobulines IgE.

Traitement des allergies et diagnostic

L'importance de ces symptômes

peut être amoindrie par l'administration d'antihistaminiques. Une désensibilisation est aussi possible. Les personnes allergiques doivent éviter le contact avec les substances allergènes. Chez les patients présentant des symptômes qui évo-

quent une allergie, celle-ci peut être diagnostiquée grâce à des tests sanguins et des prick-tests.

Les principales allergies : allergie au pollen et allergies alimentaires

Les allergènes qui peuvent provoquer des allergies sont notamment :

- des allergènes qui pénètrent dans l'organisme par les voies respiratoires : poils d'animaux, pollens, acariens, moisissures ;
- des allergènes qui provoquent une réaction au contact : nickel, produits chimiques des cosmétiques, latex, chrome ;
- les venins d'hyménoptères (abeilles, guêpes...) ;
- des médicaments : antibiotiques, anti-inflammatoires non-stéroïdiens ;
- des aliments (lait, œufs, arachides...) dans les allergies alimentaires.

Pourquoi l'ail donne-t-il mauvaise haleine ?

L'ail est souvent utilisé en cuisine mais son ingestion est inévitablement accompagnée d'une haleine indésirable. Tout comme pour les oignons, les substances chimiques à l'origine de cette odeur ne sont pas présentes dans l'ail entier mais se forment lorsqu'on le coupe.

Quand les gousses d'ail sont entamées mécaniquement, l'alliinase, une enzyme normalement retenue à l'intérieur des cellules, est libérée. Cette enzyme dégrade l'alliine, que l'on trouve dans les gousses, en allicine. Ce processus constitue en fait un mécanisme de protection de l'ail contre les insectes ou les champignons. L'allicine est le principal composant de l'arôme de l'ail haché. Elle est plutôt instable et se dégrade en divers composés organiques soufrés dont plusieurs d'entre eux chargent l'haleine d'une odeur d'ail.

Comment l'ail donne mauvaise haleine ?

Des recherches ont identifié quatre com-



posants essentiels qui y contribuent : le disulfure de diallyle, le sulfure de méthyl allyle, l'allyl mercaptan et le disulfure de méthyl allyle. Tandis que certains sont rapidement dégradés dans l'organisme, d'autres mettent plus de temps à disparaître.

Le sulfure de méthyl allyle est le composé que l'organisme met le plus de temps à dégrader. Il est absorbé par le tractus gastro-intestinal et passe dans la circulation sanguine pour ensuite migrer vers d'autres organes plus particulière-

ment la peau, les reins et les poumons où il est excrété avec la sueur, l'urine, et la respiration. Cet effet peut durer 24 heures, jusqu'à ce que tout le composé soit éliminé par le corps, générant une légère mais persistante odeur d'ail. Alors, que faire pour contrer cet effet ? Des recherches ont montré que certains aliments comme le persil, le lait, la pomme, les épinards et la menthe atténuent l'haleine d'ail. Alors, n'hésitez pas à en consommer en cas de besoin !

Pourquoi la noix de muscade peut-elle être hallucinogène ?

Quand vous pensez aux substances hallucinogènes, vous ne vous attendez sûrement pas à en trouver une sur votre étagère à épices. Les effets narcotiques de la noix de muscade sont connus dès les XVIe et XVIIe siècles. Mais quels composés chimiques en sont à l'origine ? Plusieurs substances sont impliquées dans l'effet hallucinogène de la noix de muscade, la principale étant la myristi-

cine, qui compte pour environ 1,3 % de la noix crue. Des recherches laissent penser que les effets de la muscade pourraient provenir de la transformation dans le foie de la myristicine en MMDA, une amphétamine « psychédélique ». Cependant, cette transformation a bien été observée dans le foie de rats, mais pas chez l'Homme. Il est intéressant de remarquer que lorsqu'une quantité importante de myristicine pure

(deux fois la quantité contenue dans 20 grammes de muscade) est administrée à un groupe de volontaires, si six sur dix en ressentent bien les effets, ceux-ci sont cependant plus faibles que ce à quoi on s'attend en comparaison avec la muscade. Cela suggère que d'autres substances dans la noix ont un rôle important pour induire l'« effet muscade » ; il pourrait s'agir de l'élémicine et du safole.

Anxiété Attention à ne pas contrôler excessivement l'alimentation de son enfant



Une récente étude parue dans Science met en évidence une corrélation entre mauvaise santé mentale (dépression, anxiété) des parents et leur contrôle excessif sur l'alimentation de leurs enfants. Des études antérieures avaient déjà établi des liens entre santé mentale des parents et leurs effets multiples sur les pratiques alimentaires des enfants. On savait déjà, par exemple, qu'une santé mentale « bancal » pouvait engendrer une pression des parents sur les enfants pour les pousser à manger ou à l'inverse un contrôle excessif de leur environnement alimentaire. Dans cette nouvelle expérience, les chercheurs ont voulu confirmer les résultats antérieurs et ratifier plus large concernant les troubles de santé mentale et leurs vastes conséquences sur les pratiques alimentaires.

Anxiété, dépression et TCA s'invitent à table

Dans leur expérience, les scientifiques ont suivi 415 mères de famille afin de récolter des données. Les niveaux d'anxiété, de dépression et de troubles du comportement alimentaire (TCA) ont été évalués grâce à des échelles standardisées. Ensuite, les mères relaient leurs attitudes au niveau alimentaire envers leurs enfants (âgés de 2 à 4 ans). Même si ce type de questionnaire comporte des biais inhérents à l'évaluation personnelle, les résultats obtenus semblent assez cohérents. Les expérimentateurs ont donc constaté qu'une anxiété et une dépression prononcées engendraient une pression plus forte des mamans sur leurs enfants pour les faire manger, des restrictions pour des raisons de santé ou de contrôle du poids et l'utilisation de la nourriture comme régulateur émotionnel et comme récompense. Ces conséquences ont la capacité, selon les auteurs, d'impacter de façon négative les habitudes alimentaires des enfants sur le long terme.

Des conséquences pas toujours négatives

Malgré la pluralité des conséquences négatives qui peuvent fortement altérer le comportement alimentaire futur des enfants, certaines d'entre elles se traduisaient par des réactions et pratiques alimentaires adaptées aux enfants. Par exemple, les mères anxieuses étaient plus à même d'enseigner certaines connaissances qu'elles avaient en nutrition à leurs enfants ou encore leur assurer un environnement alimentaire plutôt sain. Morale de l'histoire, tout en continuant à apprendre à son enfant comment bien manger et à lui conférer un environnement alimentaire sain, il faut savoir le laisser faire ses propres expériences et lui apprendre à écouter son corps plutôt que de le forcer (ou l'empêcher) de manger. Autrement dit, lui donner toutes les cartes en main pour faire les bons choix sans les jouer à sa place.

B.Meriem

Manométrie œsophagienne

La manométrie œsophagienne est un examen qui permet d'évaluer les pressions le long de l'œsophage, et le degré de fermeture ou d'ouverture du sphincter œsophagien inférieur, celui qui sépare l'œsophage de l'estomac. Elle permet aussi de détecter certaines anomalies. Elle est réalisée en milieu hospitalier, par un médecin gastro-entérologue.

Pratique de la manométrie œsophagienne

Cet examen est particulièrement indiqué chez les patients présentant des troubles de la déglutition. Il est égale-

ment pratiqué avant certaines interventions chirurgicales, pour un problème de hernie hiatale ou de reflux acide gastro-œsophagien. Il apporte également des renseignements en cas de dysphagies (des sensations de blocage au moment de la déglutition), de douleurs thoraciques sans cause cardiaque, dans certaines maladies musculoneurveuses et en cas de sclérodémie, une affection auto-immune.

Déroulement de l'examen

Après avoir réalisé une anesthésie locale au niveau des narines, le médecin introduit un petit tuyau par cette voie

et le glisse jusqu'à l'œsophage. Installé en position semi-assise ou assise, le patient doit avaler de petites gorgées d'eau de façon régulière, ainsi que du pain. Ces actions permettent au médecin de mesurer le fonctionnement de l'œsophage. La procédure dure environ 45 minutes.

Risques éventuels de la manométrie œsophagienne

Une réaction locale aux médicaments anesthésiants peut se produire. De plus, une irritation nasale ou pharyngée de courte durée ainsi que des saignements momentanés, peuvent survenir.

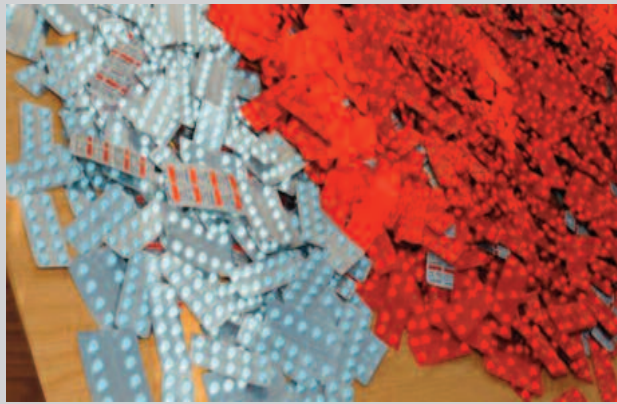
Oran: Démolition de 25 constructions illicites au quartier des "Planteurs"

Une opération de démolition visant 25 constructions illicites nouvellement édifiées au quartier des "Planteurs" a été effectuée, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Les services de la délégation communale de Sidi El-Houari et de la commune d'Oran ont procédé, dimanche en collaboration avec les services de sécurité, à la démolition de 25 construction illicites nouvellement édifiées au niveau du quartier des "Planteurs", dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites, selon la même source. L'opération vise à mettre un terme aux extensions anarchiques et aux constructions illicites, qui défigurent l'aspect esthétique de la ville, a-t-on souligné. Toutes les procédures légales seront prises à l'encontre des personnes responsables de ce phénomène, selon la même source, ajoutant que l'opération continuera et ciblera d'autres sites dans les autres délégations communales. Pour rappel, 13 récentes constructions et extensions illicites sur les trottoirs réservés aux piétons ont été démolies dans la commune d'Oran.



Quatre dealers arrêtés et des comprimés psychotropes saisis

Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation des stupéfiants, 4 dealers ont été arrêtés par les services de la Sûreté d'Oran. La 1re affaire a été traitée par les services de la 4ème Sûreté urbaine et un dealer, âgé de 20 ans, a été appréhendé après l'exploitation des informations concernant son activité qui est d'écouler les produits psychotropes dans la cité où il habite. La perquisition effectuée dans son domicile a donné lieu à la saisie d'une centaine de comprimés psychotropes. Il sera présenté au Tribunal à l'issue de l'enquête. Par ailleurs, 3 dealers, âgés entre 25 et 34 ans, ont été arrêtés dans 2 opérations différentes par les services des 1re et 24ème Sûretés urbaines. Les perquisitions effectuées dans leurs domiciles ont donné lieu à la saisie 13 bâtonnets de kif, 17 comprimés psychotropes et une somme de 20.000 DA. Ils seront présentés au Tribunal à l'issue de l'enquête.



Tlemcen : Saisie de 123,5 kg de kif traité, sept individus arrêtés

Une quantité de 123,5 kilogrammes de kif traité a été saisie lors de deux opérations distinctes menées dernièrement dans les communes de Sebdou et El-Aricha (Tlemcen), ayant également permis l'arrestation de sept individus, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la Direction régionale des douanes de Tlemcen. Le gros de la marchandise prohibée, soit 104 kg de kif traité, a été saisi à Sebdou suite à la fouille d'un véhicule, a-t-on précisé de même source, 0 signalant que cette première opération s'est aussi soldée par l'arrestation de trois individus. La deuxième opération menée près d'El-Aricha a, quant à elle, donné lieu à la découverte de 19,5 kg de kif traité dissimulé à l'intérieur d'un véhicule utilitaire dont les quatre occupants ont été arrêtés, a-t-on fait savoir. Ces deux opérations de lutte contre le trafic de drogue ont été menées par les services des Douanes en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a-t-on indiqué de même source, ajoutant que les sept mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

Annaba : Arrestation de deux individus en flagrant délit de vol de câbles en cuivre à El Bouni

Deux (2) individus ont été arrêtés, lundi, en flagrant délit de vol de câbles en cuivre, en plus de la saisie de trois (3) quintaux de ces mêmes câbles dans la commune d'El Bouni (Annaba), a indiqué le chef de sûreté de daïra, le commissaire divisionnaire, Brahim Medjrab. "Cette opération a été menée par les éléments de la sûreté de daïra d'El Bouni en coordination avec la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Annaba, suite à des agressions relevées sur le réseau de câbles souterrains d'internet", a indiqué la même source, ajoutant que les individus sont âgés de 20 et 22 ans et sont originaires de la commune d'El Bouni. Les deux individus ont été appréhendés par les services de sécurité en flagrant délit de tentative de vol de câbles en cuivre, aujourd'hui, à 4 heures du matin, avec en leur possession des armes blanches et des outils pour sectionner les câbles. Les deux individus, des repris de justice, seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar dès la fin de l'enquête.

Ali Mendjeli: 7 individus arrêtés pour vols multiples

Les éléments de la 9e sûreté urbaine de la circonscription administrative 'Ali Mendjeli', dans la wilaya de Constantine, ont arrêté, ces derniers jours, 7 individus présumés impliqués dans une affaire d'« association de malfaiteurs, vols multiples commis de nuit avec utilisation de véhicule et négligence ayant conduit au vol ». Une enquête a été ouverte à la suite d'une plainte déposée par le gardien d'un parc de bus privés de transport des étudiants, pour le vol, sur différentes périodes, de rond à béton, des pièces de rechanges mécaniques, des batteries de bus, des roulottes, indique un communiqué de la cellule des relations publiques de la sûreté de wilaya de Constantine. Ajoutant que les résultats des investigations ont permis de dévoiler que le présumé coupable principal dans cette affaire n'est autre que le gérant de la société, qui partageait le butin avec les voleurs. Son arrestation permettra de neutraliser 6 autres individus présumés impliqués dans ces vols. L'enquête a également révélé que le présumé coupable principal procédait au recrutement de personnels, des agents et des gardiens, sans qu'ils prennent effectivement possession de leurs postes, et avec lesquels il partageait les salaires mensuels, moitié-moitié. A la fin des procédures pénales élaborées par les services de sécurité, les 7 mis en cause ont été présentés devant le parquet local, indique la même source.

Accident de la route: 4 morts et 10 blessés en 24 heures



Quatre (04) personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées dans cinq accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié lundi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Ouargla où une personne est décédée et trois autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule léger sur la route nationale RN 49, dans la

commune d'Ouargla. Deux personnes, une fille âgée de 14 ans et un homme âgé de 35 ans, sont décédées respectivement à Tissemsilt et Djelfa, asphyxiées par le monoxyde de carbone, ajoute la même source. En outre, sept autres personnes, quatre à Tissemsilt, deux à Djelfa et une à Souk Ahras, incommodées par l'inhalation du monoxyde de carbone, ont été secourues par les unités de la Protection civile.

Ain Defla : Cinq blessés dans un accident de la route



Cinq (5) personnes ont été blessées à Ain Defla dans un accident de la circulation survenu dimanche soir sur le tronçon de l'autoroute Est-ouest traversant la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit "Abdesslam" relevant de la commune de Boumedfaa, lorsqu'un camion a percuté deux véhicules légers, causant des blessures plus ou moins graves

à cinq de leurs passagers, dont l'âge varie entre 25 et 50 ans, a-t-on indiqué. Une fois informée de l'accident, les éléments de l'unité de Boumedfaa sont intervenues, prodiguant les premiers soins aux blessés avant d'en évacuer un, dont l'état cas était grave, vers l'hôpital de Blida au moment où les quatre restants ont été transférés respectivement vers la polyclinique de Boumedfaa ainsi qu'à l'hôpital de Khemis Miliana, a-t-on signalé.

Justice L'homme d'affaires Hocine Metidji placé sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné le placement sous mandat de dépôt de l'homme d'affaires Hocine Metidji et son fils. L'influent homme d'affaires dans l'industrie alimentaire Mansour Hocine Metidji a fait l'objet de plusieurs chefs d'accusation dont "association de malfaiteurs", "trafic d'influence", "financement occulte de campagne électorale", "violation de la réglementation des changes et des mouvements de capitaux", "octroi d'indus avantages"

et "transfert illicite de capitaux vers l'étranger". Outre sa femme, son fils et sa fille, de hauts responsables seraient également impliqués dans l'affaire dite Metidji, à savoir l'ancien directeur du protocole à la présidence de la République Mokhtar Reguieg, Abdelmalek Sellal, Abdelkader Kadi, Mahjoub Bedda, Abdelghani Zaâlane et l'homme d'affaires Ali Haddad. Notons que Mokhtar Reguieg a été placé sous mandat de dépôt à la prison de El Harrach dans le cadre de cette affaire.

El-Oued : Plus de 500 participants au séminaire du Doctorat international pluridisciplinaire



Plus de 500 étudiants doctorants, toutes filières d'enseignement et de recherches confondues, issus d'une quarantaine d'universités algériennes ainsi que de Tunisie, prennent part au séminaire du "Doctorat, international pluridisciplinaire", ouvert dimanche à l'université Chahid Hamma Lakhdar à El-Oued. Cette rencontre scientifique à caractère formatif est encadrée par des académiciens et chercheurs universitaires, issus de divers pays étrangers, dont l'Egypte, l'Irak, la Tunisie, la Jordanie, le Canada et la France, dont certains titulaires de brevets d'invention dans les technologies modernes. Le volet académique du programme de cette rencontre prévoit onze (11) ateliers, toutes filières universitaires, encadrés par plus de 100 enseignants universitaires confédérés. Cette manifestation scientifique vise en premier lieu le renforcement des conditions d'ouverture de l'université sur son environnement économique en vue de contribuer à la promotion de l'économie nationale, a expliqué le recteur de l'université d'El-Oued, Pr. Omar Ferhati. L'université et ses divers laboratoires restent à la disposition des opérateurs économiques, notamment les producteurs et opérateurs industriels, pour promouvoir les mécanismes de préparation d'un produit local national compétitif et exportable, a-t-il souligné. La rencontre est organisée sous le signe "Les nouvelles technologies et la qualité de vie" (23-26 février) par l'université d'El-Oued, sous l'égide de la direction de la recherche scientifique et du développement des technologies au ministère de l'Enseignement supérieur, avec le concours du laboratoire de recherches en technologies industrielles.

Illizi : Six nouvelles spécialités dans la nomenclature de la formation professionnelle

Six nouvelles spécialités ont été introduites dans la nomenclature de la formation professionnelle dans la wilaya d'Illizi, au titre de la session de février, ouverte dimanche en présence des autorités de la wilaya. Parmi ces nouvelles spécialités, induites par les besoins du marché local, la direction locale du secteur cite la gestion des stocks et la logistique, la couture de prêt-à-porter et les cultures maraîchères. Une convention de partenariat a été signée, en marge de la cérémonie d'ouverture de la session de la formation, entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et l'entreprise Algérie-Télécoms, permettant l'organisation de stages dans les domaines des télécommunications et de la numérisation. Une autre l'a été avec une entreprise spécialisée dans la soudure-pipes au niveau de la zone de Tiguentourine, dans la commune d'In-Amenas, a fait savoir le directeur de wilaya du secteur, Youcef Hamdani. Dans ce même contexte, le secteur a déjà signé plus de trente (30) conventions avec de grandes entreprises économiques opérant dans la région, afin d'encadrer l'accueil de stagiaires et l'organisation de stages pratiques en matière d'apprentissage, leur ouvrant des perspectives d'insertion professionnelle, a-t-il ajouté. Plus de 900 nouveaux stagiaires ont rejoint le secteur de la formation dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre de cette session de février, dont la cérémonie inaugurale s'est déroulée au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) d'Illizi et où un exposé exhaustif sur le secteur a été présenté aux autorités de la wilaya. Le secteur a offert 1.290 places pédagogiques pour cette session de février, englobant 78 spécialités dans différents modes de formation. Il compte huit (8) établissements à travers la wilaya, dont six (6) Centres de formation et d'apprentissage et deux (2) INSFP.



El-Bayadh: Projet de dédoublement de la voie vers Saïda

Une bonne nouvelle vient d'être annoncée officiellement ce samedi en milieu d'après-midi par M. Kamel Touchen, wali d'El-Bayadh. Ce qui n'était qu'un vœu pieux longtemps caressé par les usagers des RN 6 et 6 A, sera très prochainement concrétisé par la réalisation d'une voie à double sens, l'une reliant le chef-lieu de la wilaya d'El-Bayadh au chef-lieu de la daïra de Bougtob sur la RN 6 A, distante de 106 kilomètres et la seconde sera menée vers la wilaya de Saïda sur 96 kilomètres. Il y a lieu de rappeler que ces deux axes routiers détiennent le triste record en matière d'accidents mortels, en constante hausse au cours de cette décennie, ce qui a fait sortir plus d'une fois dans la rue des milliers de citoyens de quatre communes de la wilaya revendiquant de vive voix l'entame des travaux de dédoublement de ces deux axes routiers. Cet important projet, qui aura sans l'ombre d'un doute des retombées économiques très positives sur la wilaya d'El-Bayadh, particulièrement en matière d'échanges commerciaux, vient d'être retenu récemment par le gouvernement qui l'a inscrit en priorité, conclut notre source. Ces deux voies étaient auparavant réputées pour être les plus dangereuses du sud-ouest du pays.

Ouargla: De nouveaux projets en perspective pour le développement du patrimoine forestier



Plusieurs projets de développement du patrimoine forestier ont été retenus dans la wilaya d'Ouargla au titre du plan-contract de développement (2019/2021) du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a-t-on appris de la Conservation locale des Forêts. Ces opérations portent sur la mise en terre, lors de la prochaine campagne de boisement, de 18.000 plants d'oliviers des espèces Sigoise et Chemlal, sur une superficie de 180 hectares, confiée à l'entreprise nationale d'ingénierie rurale, en coordination avec la Conservation des forêts, a précisé le responsable du secteur. Ce lot d'arbustes sera attribué aux oléiculteurs, notamment soit 100 à 500 arbrisseaux chacun, en vue de renforcer les conditions de création d'un pôle agricole dans la région, a indiqué Lamine Boubekeur. L'on relève également la réalisation au titre de ce nouveau plan un réseau d'irrigation de 18 km susceptibles de renforcer les réseaux actuels au niveau des périmètres agricoles et des palmeraies, ainsi que la réalisation de 30 km de pistes agricoles pour désenclaver certains périmètres à travers les communes de N'goussa, Hassi-Benabdallah, Sidi-Khouiled, Mégarine et Témachine. Une opération d'entretien de 85 km de pistes agricoles et de viabilisation d'autres en vue de fa-

ciliter les interventions rapides de la protection civile en cas d'incendies, figure aussi dans ce programme. Par souci de protéger les productions agricoles et l'arboriculture, ce plan comprend des opérations de réalisation de brise-vents, totalisant un linéaire de 39 km, ainsi que la plantation de différentes espèces forestières adaptées au climat saharien, dont le casuarina. S'agissant de la promotion des activités pastorales, il est prévu également la réalisation et l'équipement de neuf (9) puits pastoraux en kits solaires au niveau des zones à vocation pastorale (élevage camelin) de Taibet, El-Hedjira, Oued-N'sa (N'goussa), El-Hadeb (Rouissat) et Hassi-Messaoud. Ces opérations visent la préservation de la richesse sylvoicole et animale, l'extension des espaces verts et l'encouragement de l'investissement agricole susceptible d'assurer des revenus pour les familles rurales. Près de 16.000 arbustes ont été mis en terre, au titre du programme national de plantation "Un Arbre Pour Chaque Citoyen", à travers les différentes communes de la wilaya, à l'initiative de la Conservation des forêts, en coordination avec la société civile et les associations concernées par la protection de l'environnement, selon le Conservateur des forêts d'Ouargla.

Kadiro Frih

Nâama : Réception prochaine de 11 terrains au sein des établissements scolaires

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Nâama devra réceptionner prochainement 11 terrains couverts en gazon artificiel à travers les établissements éducatifs en vue d'impulser le sport scolaire, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur. Les terrains, réalisés dans le cadre des actions de réfection et d'aménagement dont ont bénéficié les établissements scolaires de la wilaya, financées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, s'ajoutent aux 25 autres espaces recouverts, l'année dernière, en gazon artificiel à travers les établissements des trois paliers, a indiqué Oubelaid Abdelkader. La réalisation de tels projets sportifs, a-t-il dit, dénote d'un intérêt particulier pour le sport scolaire, traduit par l'élaboration d'un programme ambitieux visant à promouvoir la pratique sportive à partir du primaire en faisant appel à des techniciens et animateurs sportifs dans toutes les écoles. D'autre part, neuf écoles seront dotées durant les prochaines vacances de printemps de chauffage central dans le cadre de travaux de réfection et de

rénovation au profit de 126 établissements du primaire, dont 100 en ont bénéficié à ce jour. Les travaux portent également sur la réfection des sanitaires, l'acquisition et l'installation de radiateurs à gaz et de climatiseurs, le ravalement des façades et l'entretien des cours et préaux, entre autres travaux d'aménagement, a-t-on fait savoir. La Direction de l'éducation enregistre, lors de la saison scolaire en cours, un déficit en matière de transport scolaire au niveau de la commune de Sfissifa, notamment dans les villages de Fortassa, Oulgag, Ouzgout et Hassi Defla, de même que les villages de Dhaya, Hassi Labiod et Redjimat, dans la commune d'Assla, a-t-on ajouté, évoquant "le refus des parents d'inscrire leurs enfants dans des internats situés à proximité de leurs villages pour pallier à cette insuffisance". Ils revendiquent surtout le transport scolaire à la wilaya qui dispose de 44 bus destinés à 1386 élèves des trois paliers scolaires, dont la plupart issus de familles rurales et nomades, a-t-on expliqué.

M.S

Commerce

Les accords commerciaux ont maintenu l'économie nationale dans un état de dépendance

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé à Alger que les accords commerciaux conclus avec les principaux partenaires économiques "ont maintenu, pendant des années, l'économie nationale dans un état de dépendance". La relation économique de l'Algérie avec ses principaux partenaires est régie par des accords commerciaux, nobles en apparence, mais qui ont maintenu, des années après leur mise en vigueur, l'économie nationale dans un état de dépendance et de consommation continue de tout ce qui est importé", a indiqué M. Rezig à l'ouverture d'un colloque national sur l'évaluation des accords commerciaux conclus entre l'Algérie et ses partenaires économiques, en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai. Partant de ce constat, le ministre du Commerce a ouvert aujourd'hui le 0premier débat sur les différents accords en vigueur. Il s'agit de l'accord Ode partenariat avec l'Union Européenne (UE), de l'accord de la zone arabe de libre échange (ZALE), de l'Accord préférentiel avec la Tunisie, et pour Ola première fois l'évaluation de l'accord de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), qui n'est pas encore entré en vi-



gueur. Le colloque national consacré à l'évaluation commune entre l'administration et les opérateurs économiques des accords commerciaux de l'Algérie avec les partenaires étrangers, premier du genre, s'inscrit dans la démarche de concertation avec les opérateurs économiques, en tant que "principal maillon" dans chaque action écono-

mique et que c'est eux qui reflètent la réalité économiques du pays. Cette rencontre "est une sorte d'engagement" des autorités publiques à aller vers un nouveau mode de gestion des affaires économiques du pays. M. Rezig s'est félicité, à cette occasion, de l'enregistrement de 150 demandes de participation à cette rencontre de la part des opé-

rateurs économiques. Les ateliers, organisés dans le cadre de cette rencontre, devront dégager des recommandations à soumettre au gouvernement pour examen et adoption dans le cadre d'une feuille de route visant à améliorer le climat des affaires en Algérie. D'autres rencontres sont prévues avec des experts et des responsables pour

évaluer les points forts et les points faibles des différents accords commerciaux, signés par l'Algérie. M. Rezig a affirmé que les "défis économiques auxquels l'Algérie fait face depuis un temps impliquent l'adoption d'une nouvelle approche et des politiques de gestion différentes, reposant essentiellement sur les compétences nationales et les ressources locales, étant les mieux placés pour connaître la réalité socio-économique nationale et fournir des solutions réalistes basées sur une évaluation globale». Parmi les dossiers prioritaires pour le gouvernement, ceux relatifs aux engagements commerciaux internationaux signés par l'Algérie et étroitement liés à l'équilibre commercial et à la balance de paiement. Il a ajouté que la dépendance de l'économie nationale à la rente pétrolière "est à l'origine de beaucoup de difficultés" entravant les démarches de libération de la double dépendance aux hydrocarbures."Il est temps d'opérer un changement radical dans l'économie nationale, en s'orientant vers une économie productive, basée sur la transparence, les principes d'encouragement de la plus value et de l'investissement productif", a souligné M. Rezig.

Cherif B

Réserves hydriques « Suffisantes pour satisfaire les besoins des citoyens en 2020 » rassure le ministre



Le ministre des Ressources en eau, Arezki Baraki, a affirmé à Alger que le pays disposait de réserves hydriques "suffisantes" pour satisfaire aisément les besoins des citoyens durant cette année, indiquant que le taux de remplissage des barrages est de 63%. "Le volume des eaux en réserve, tant au niveau des barrages qu'au au niveau des stations de dessalement et même de la nappe phréatique, est suffisant pour répondre aux besoins des citoyens durant l'année en cours", a déclaré le ministre à la presse en marge d'une réunion ayant regroupé les cadres centraux et locaux du secteur ainsi que les dirigeants des entreprises en charge du Service publique de l'eau, consacrée à l'examen des moyens de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur issue du OPlan d'action du Gouvernement. Evoquant la production annuelle d'eau potable s'élevant à 3,6 mds M3, M. Baraki a précisé que ce volume est en deçà de tous les besoins quotidiens de l'ensemble des citoyens en raison de la faible rentabilité des réseaux.

Tabler sur la nappe phréatique et l'eau de mer dessalée face au déficit pluviométrique

Concernant le retard des pluies cette année, le ministre a indiqué que cela était du aux changements climatiques à travers le monde et que la solution réside dans la combinaison entre deux ressources en eau dont disposent l'Algérie, à savoir les eaux souterraines disponibles en grandes quantités dans le Sud et l'eau de mer dessalée au Nord. "A l'avenir, l'on comptera sur ces deux ressources pour satisfaire les besoins des citoyens au niveau national", a fait savoir le ministre. Sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la priorité sera accordée aux "projets de rattrapage" pour satisfaire, dans l'immédiat, les besoins des citoyens dans le secteur des ressources en eau, a-t-il ajouté estimant que cela n'empêche pas de poursuivre les grands projets qui visent à améliorer les prestations assurées au citoyen à long terme. Ces projets concernent particulièrement les citoyens résidant sur la bande frontalière et les régions rurales, montagneuses, enclavées et ceux qui n'ont pas accès aux prestations du secteur.

Yasmina Derbal

FAO

Transmettre l'expérience de l'Algérie dans le développement de l'agriculture familiale à d'autres pays

L'université algérienne sera bientôt dotée d'un statut particulier consolidant les valeurs scientifiques et consacrant l'indépendance de l'acte pédagogique, a fait savoir lundi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems Eddine Chitour. S'exprimant lors d'une rencontre de concertation avec les recteurs des universités du pays, le ministre a indiqué que "l'université sera bientôt dotée d'un statut particulier consolidant les valeurs scientifiques et consacrant l'indépendance de l'acte pédagogique", et ce dans le cadre de l'objectif tracé pour le secteur par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune en vue d'ériger l'université en "un espace d'enseignement, d'ouverture et d'innovation". L'université deviendra, à la faveur de ce nouveau

statut, un espace de savoir où la concurrence saine entre les établissements universitaires sera une réalité palpable, et au sein desquels les chercheurs pourront créer des entreprises à caractère économique, a affirmé M. Chitour. A cette occasion, le ministre a fait état de l'installation prochaine de "commissions pédagogiques nationales" dans chaque spécialité à l'effet d'améliorer le niveau sur le double plan, quantitatif et qualitatif, avec l'objectif d'ériger l'enseignement en acteur principal dans le secteur. Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, les efforts doivent être axés sur la pédagogie à travers le renforcement des normes scientifiques et de la rigueur, ces deux facteurs étant les principaux critères en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique. M. Chitour a mis l'accent,

par là même, sur l'impérative réhabilitation et valorisation de la formation continue dans le but de renforcer le rôle de l'université au sein de la société et lui permettre de capter des ressources particulières lui permettant de devenir progressivement un levier important en matière de formation. Dans le domaine de la recherche scientifique, le ministre a fait état de la relance des " pôles d'excellence" en lien avec les métiers de l'avenir, sous forme d'écoles supérieures devant être nouvelle de Sidi Abdallah. Il s'agit notamment, poursuit le ministre, de OOl'intelligence industrielle, du développement durable, comme première étape et de certaines spécialités, à l'instar des sciences médicales et les sciences économiques et ce, en vue de répondre aux besoins de la société,

Enseignement supérieur: vel'Université bientôt dotée d'un statut particulier

L'expérience de l'Algérie dans le développement de l'agriculture familiale est à transmettre à d'autres pays qui ont besoin de soutien technique et d'accompagnement dans ce domaine, a relevé, hier à Souk Ahras, le représentant en Algérie de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Nabil Assaf. "L'agriculture familiale contribue à 80 % à la production agricole mondiale et participe en Algérie au développement local et à l'amélioration des revenus des ménages en zones rurales", a indiqué M. Assaf en marge d'un stage national de formation aux techniques de plantation de la figue de barbarie regroupant durant 4 jours 30 formateurs de différentes wilayas du pays au siège de la Chambre locale d'agriculture. Appelant à l'adoption

d'une stratégie nationale d'encouragement de l'agriculture familiale, le même spécialiste a considéré que cette forme d'agriculture constitue "une école où les pratiques et expériences agricoles depuis la plantation à la commercialisation se transmettent de père en fils». Il a également relevé l'importance de la vulgarisation agricole pour l'acquisition de nouvelles pratiques à plus hauts rendements qui permettent de passer d'une production d'autosuffisance familiale à une production qui réponde aux besoins des ménages des villes. M. Assaf a inscrit ce stage de formation destiné aux formateurs dans le cadre d'un projet mené par la FAO conjointement avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA) en vue d'élaborer une stra-

tégie nationale de valorisation de la figue de barbarie. Il a affirmé à ce propos que la wilaya de Souk Ahras est "leader" dans le développement de la filière de la figue de barbarie. Le directeur de l'INRAA, Rachid Bouyahiaoui, coordinateur national de ce projet, a relevé que ce stage constitue la base pour une stratégie nationale de développement de la filière de figue de barbarie dans le cadre d'un programme financé par la FAO visant le développement de la plantation de cette plante et les activités liées à la transformation de ce fruit. Rappelant les multiples usages alimentaires, cosmétiques et thérapeutiques de la figue de barbarie, le même cadre a exhorté les futurs formateurs à valoriser les connaissances qu'ils recevront durant ce stage, encadré par un expert italien.

Oran : La plage de Madagh choisie comme modèle pour la saison estivale 2020

La plage de Madagh (ouest de la wilaya d'Oran) a été choisie comme modèle en prévision de la saison estivale 2020 car disposant de tous les moyens de repos. La commission de wilaya chargée de la préparation de la saison estivale 2020 œuvre actuellement à faire de Madagh une plage modèle disposant de tous les moyens et de conditions de repos et de divertissement, notamment le traçage des pistes, l'animation sportive et culturelle, l'hygiène, la plaisance (jet ski) et autres commodités conformément à la loi en vigueur, a souligné le chef de service contrôle et suivi des activités touristiques. La plage de Madagh renferme des paysages naturels, dont une forêt, et remplit les conditions d'hygiène et de propreté qui font que de nombreux estivants la fréquentent, en plus de la qualité de son eau bonne pour la baignade, a souligné Mourad Boudjenane. En cas de succès de cette initiative qui vient en application des recommandations de la Direction générale du tourisme au ministère de tutelle et du wali d'Oran, la commission chargée de la préparation de la saison estivale envisage de la généraliser à d'autres plages de la capitale de l'Ouest algérien qui compte 33 plages, a relevé le même responsable. Par ailleurs, la commission, qui a effectué une sortie du 2 au 6 février courant dans toutes les plages de la wilaya, œuvre avec les présidents d'APC et chefs de dairas à lever les réserves et à remédier aux lacunes en vue d'assurer une bonne préparation de la saison estivale 2020. La nouveauté cette année est l'étude avec les présidents d'APC et chefs de dairas des réserves et insuffisances dont celles des tableaux lumineux à l'entrée de chaque plage mettant en avant le nom et la distance et renseignant sur la baignade (interdite ou autorisée), le réaménagement des accès menant aux plages, la pose de panneaux pour les parkings affichant le tarif de stationnement. Une deuxième sortie est prévue dans toutes les communes côtières pour lever les réserves.



Lehouari K

Chambre de l'artisanat dans l'Ouest du pays : Rencontre de formation sur le développement du savoir-faire des formateurs

Une rencontre de formation sur le renforcement et le développement du savoir-faire des formateurs au niveau des chambres de l'artisanat et des métiers des wilayas dans l'Ouest du pays a été ouverte dimanche au siège du parc national du plateau "Lalla Setti" à Tlemcen. Prennent part à cette rencontre, organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers de Tlemcen du 23 au 27 février en cours, 18 formateurs issus de 15 wilayas dans l'Ouest algérien, parmi lesquelles Tlemcen, El Bayadh, Ain Temouchent et Oran, a indiqué le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers de Tlemcen, Tahraoui Khalid. La rencontre vise à renforcer et à développer le savoir-faire des formateurs, dans le cadre du Bureau international du travail (BIT), en matière d'accompagnement économique des petites et moyennes entreprises (PME) qui activent dans le domaine de l'artisanat, selon un modèle de gestion efficace appelé programme "GERM". L'encadrement des travaux est assuré par trois directeurs de chambres d'artisanat et des métiers des wilayas de Blida, Annaba et Sétif, de rang international dans le domaine de l'accompagnement et du développement des PME dans le secteur de l'artisanat ayant encadré plusieurs sessions de formation en Egypte, au Maroc, au Niger et au Sénégal. Les bénéficiaires de cette session de formation régionale auront droit à des études théoriques et pratiques sur la manière d'accompagner les artisans porteurs de projets et les chefs de PME et de commercialiser leurs produits artisanaux, leur promotion et les méthodes d'une meilleure gestion de ces entités économiques. M. Tahraoui a souligné, en ce qui concerne le programme "GERM", que "l'Algérie y travaille depuis 2004 et œuvre depuis les dernières années au niveau de la chambre de l'artisanat et des métiers de Tlemcen à améliorer l'opération de gestion des entreprises et des activités en lien avec ce secteur qui se distingue par de nombreuses spécialités d'artisanat dont des activités artisanales ayant un lien avec la spécificité des régions frontalières". Il est prévu l'organisation de rencontres de formation régionales similaires, prochainement, dans les wilayas d'Annaba, Sétif et Boumerdes.

L.K

Ain Temouchent: Signature de 6 conventions entre le secteur de la formation professionnelle et autres

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Ain Temouchent a signé, dimanche, six conventions de partenariat avec d'autres secteurs, visant à élargir le cadre des échanges dans le domaine de la formation. Ces accords, dont la signature a été présidée par la wali d'Ain Temouchent, Labiba Ouinez à l'occasion de la rentrée professionnelle de la session de février, concernent les secteurs de la formation professionnelle, de la jeunesse et des sports, de la pêche et de l'aquaculture, de l'agriculture et des forêts, en plus de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et des Scouts musulmans algériens (SMA). Ces conventions s'inscrivent dans le cadre de l'élargissement du cercle d'échange de formation en plus de répondre aux besoins de ces secteurs en termes de formation qualitative et de mettre les structures du secteur de la formation professionnelle à la disposition de ces secteurs dans le domaine de l'échange d'expériences scientifiques et de formation, a déclaré M. Sabeur Ghanem. La rentrée de formation professionnelle pour la session de février en cours est marquée dans la wilaya par un taux de 85% dans le domaine des inscriptions par rapport aux postes de formation disponibles, en plus de l'ouverture de 12 nouvelles spécialités dans le cadre de l'adaptation aux besoins du marché du travail, a-t-il fait savoir. Plus de 2.553 postes de formation ont été créés pour cette session, alors que le nombre d'inscrits lors de cette rentrée professionnelle a atteint 2.327 nouveaux stagiaires dont 878 en mode de formation par apprentissage et 416 autres en mode résidentiel, selon la même source. Cette rentrée professionnelle a également été marquée par la mise en service d'un nombre de nouveaux équipements pédagogiques au niveau des structures de formation, à l'instar de celles liées aux spécialités de technicien en chimie et au contrôle de la qualité dans les industries alimentaires.

Kireche F

Tissemsilt : Partenariat pour la promotion de la formation professionnelle

Réforme
Formation
Professionnelle



Quatre conventions de partenariat ont été signées dimanche à Tissemsilt pour promouvoir la formation professionnelle et la qualification. Ces accords ont été signés, lors de la cérémonie d'ouverture de la rentrée de la session de février au centre de formation professionnelle (CFPA) Hadj Benalla au chef-lieu de wilaya, entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, la direction des services agricoles, le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens et deux entreprises privées de construction chinoise et turque. Ces conventions offrent des opportunités de formation appliquée aux stagiaires dans différentes spécialités du bâtiment au niveau des chantiers d'habitat en cours de réalisation des deux entreprises étrangères, en plus de permettre à leurs travailleurs d'avoir des qualifications de formation au niveau des établissements de formation, a indiqué le directeur du secteur, Khaled Belkharoubi. Elles permettent également aux enseignants des centres de formation professionnelle de bénéficier d'une formation spécialisée dans des filières liées au secteur agricole, telles que les industries de transformation et les activités pastorales. La convention signée avec le commis-

sariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) permet de développer le partenariat et la coopération avec le secteur de la formation et l'enseignement professionnels de la wilaya pour promouvoir les activités culturelles et sportives, encourager le volontariat, ainsi que l'intensification du travail de sensibilisation visant à protéger contre les fléaux sociaux, développer le patriotisme et consacrer une culture environnementale. Lors de la cérémonie, présidée par le wali Zekrifa Mahfoud, il a été annoncé le lancement d'une session de formation dans le domaine informatique au profit de 20 membres d'associations locales, dans le cadre du programme de soutien au développement local durable sociales dans le Nord-ouest du pays, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE). Le wali de Tissemsilt a affirmé "qu'il est nécessaire de se concentrer sur la formation des jeunes dans les disciplines professionnelles liées aux secteurs de l'agriculture et du tourisme afin de parvenir à un développement économique durable dans la wilaya". À noter que 2.431 nouveaux stagiaires sont inscrits dans les établissements de formation de la wilaya au niveau de neuf CFPA et un institut national spécialisé.

Tiaret: Convention pour la formation d'agents de 8 communes dans le montage et la maintenance des plaques photovoltaïques

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tiaret a signé, récemment, des conventions pour la formation des agents relevant de 8 communes dans le montage des plaques photovoltaïques. Tayeb Ziane Bourouja a indiqué, à l'occasion de la rentrée de la formation de la session de février, qu'il a été procédé à la signature de plusieurs conventions avec des partenaires notamment celles signées avec 8 communes de la wilaya et qui concernent la formation de 13 agents dans le domaine du montage et de la maintenance des plaques qui fonctionnent à l'énergie solaire pour répondre à leurs besoins et dans le cadre des énergies renouvelables. Elles concernent les communes de Mellakou, Sidi Bakhti, Medroussa, El Faidja, Mechra Sfa, Djillali Benamar, Takhmert et Rosfa, rappelant qu'il a été procédé, dans un passé récent, à la formation dans le même domaine de 14 agents relevant des communes de Ksar Chellala, Serguine, Rechaïga et Hammadia. Le même responsable a fait savoir que le secteur de la formation profes-

sionnelle a bénéficié de nouveaux équipements dans nombre de spécialités dont celle de montage et maintenance des panneaux photovoltaïques, ouverte cette année dans un centre de formation professionnelle au chef-lieu de wilaya et suscitant un grand engouement de la part des stagiaires. Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Deramchi, qui a présidé la cérémonie de la rentrée professionnelle, a insisté sur la qualité de formation de cadres compétents et qualifiés pour donner une valeur ajoutée au marché du travail et contribuer au développement économique, de même qu'il a donné des instructions pour y intégrer de nouvelles spécialités qui correspondent à la vocation de la wilaya. Pour rappel, cette session a vu l'inscription de 5.339 stagiaires. Un chiffre ayant dépassé la demande en termes de places pédagogiques disponibles estimées à 4.380 postes particulièrement dans le domaine de la formation résidentielle, la formation par apprentissage et la formation qualifiante, répartis sur 31 établissements de formation dont 6 instituts, 22 CFPA et 3 annexes.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Hadj 2020:

136 vols programmés vers les Lieux saints, le premier prévu le 4 juillet

Le Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Youcef Azzouza, a annoncé, lundi à Alger, la programmation de 136 vols pour le transport des pèlerins algériens vers les Lieux saints dans le cadre du hadj 2020, le premier vol étant prévu le 4 juillet à partir d'Alger. Invité du Forum d'El Moudjahid, M. Azzouza a indiqué que "136 vols sont programmés pour le transport des pèlerins algériens vers les Lieux saints pour l'accomplissement du hadj 2020", précisant que "le premier vol est prévu le 4 juillet prochain à partir d'Alger". Concernant le coût du hadj cette saison, il a fait savoir qu'"il sera annoncé dans quelques jours après la réunion du Conseil des ministres", assurant qu'"il ne dépassera pas 60 millions de centimes". À ce propos, le responsable a rappelé que les autorités saoudiennes avaient imposé de nouvelles taxes pour le visa et l'assurance des hadjis, précisant que les taxes du visa ne concernaient pas uniquement les candidats au hadj ou à la omra mais toute personne devant se rendre en Arabie saoudite. Concernant l'encadrement des 41.300 candidats au hadj 2020, M. Azzouza a fait savoir que la Mission algérienne était composée de 850 membres dont 115 relevant du secteur de la Santé. À une question sur la protection des pèlerins algériens contre le Coronavirus, le directeur général de l'ONPO a affirmé que les autorités publiques veillaient à la protection des hadjis algériens contre différentes maladies, en particulier le coronavirus, estimant qu'"il est encore trop tôt pour évoquer cette

question, d'autant, a-t-il dit, que les autorités saoudiennes n'ont annoncé aucun cas de coronavirus à ce jour". 54 agences de tourisme ont été agréées pour contribuer à l'organisation du hadj 2020 et devront encadrer 52% du nombre global des pèlerins, soit 21.450 hadjis, a fait savoir M. Azzouza, faisant état de l'exclusion cette année de trois (03) agences spécialisées dans l'organisation du Hadj et 7 autres dans l'organisation de la Omra. Dans ce cadre, le directeur général de l'ONPO a évoqué les mesures et dispositions prises pour améliorer les prestations assurées aux pèlerins, notamment en ce qui à trait aux opérations du hadj élec-

tronique, à savoir la réservation des chambres et des billets d'avion via Internet. M. Azouza a tenu à rappeler les efforts que déploie l'Office pour la réussite de la saison du hadj, dont l'organisation de sessions de formation au profit des membres de la Mission et l'organisation de caravanes d'explication des rites du hadj au profit des citoyens. L'organisation de la saison du hadj est "une mission nationale qui exige la conjugaison des efforts de tous", a rappelé M. Azouza, soulignant qu'un intérêt particulier est accordé à cette mission en Algérie où tous les moyens sont mobilisés pour assurer les meilleures conditions aux hadjis.



Conseil constitutionnel

Le président de la commission de Venise salue "le dialogue national franc" existant en Algérie

Le président de la commission de Venise, Gianni Buquicchio a salué, dimanche à Alger, "le dialogue national franc" engagé en Algérie, qui, a-t-il dit, est à même de réaliser "davantage de progrès et de prospérité". "Nous suivons avec intérêt les derniers développements en Algérie ... et nous saluons, à ce titre, le dialogue national franc sur l'avenir de ce pays", a indiqué M. Gianni Buquicchio dans une allocution lors des travaux d'une conférence internationale sur "la justice constitutionnelle et la protection des droits et des libertés", organisée dans le cadre de la célébration du 30^e anniversaire de la création du Conseil constitutionnel. Dans ce sillage, le président de la commis-

sion de Venise a précisé que "le dialogue permettra de réaliser davantage de progrès et de prospérité en Algérie". Rappelant que le Conseil constitutionnel algérien "est un partenaire clef" de la commission de Venise, M. Buquicchio s'est félicité "des facilitations accordées par l'Algérie à ses citoyens en matière d'accès à la justice constitutionnelle". En réponse à une question relative à sa position sur la proposition de création, à l'avenir, d'une Cour constitutionnelle en Algérie, l'interlocuteur a affirmé que la commission "respecte les traditions et les spécificités de chaque pays", ajoutant que "les avis de ladite commission ne sont pas contraignants. Toutefois, nous préconisons toujours d'élargir et de transformer les Conseils

constitutionnels en des Cours constitutionnelles qui ne s'intéressent pas uniquement aux questions électorales". La commission de Venise est une instance consultative créée en 1990 pour fournir l'assistance juridique aux pays de l'Europe centrale et orientale après l'effondrement de l'Union soviétique, et les accompagner à adapter leurs systèmes juridiques et constitutionnels aux réformes démocratiques qu'ils ont initiées à l'époque. L'Algérie a adhéré à la commission de Venise en décembre 2007. Les pays membres sont souvent représentés par leurs Cours, les Conseils constitutionnels ou les organes similaires chargés du contrôle constitutionnel.

Au 2^{ème} jour de sa visite Le général-major Chanegriha reçu par le Prince Héritier d'Abu Dhabi

Le chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, le général-major Saïd Chanegriha, a été reçu, au deuxième jour de visite aux Emirats Arabes Unis, par le Prince héritier d'Abu Dhabi, Adjoint au chef Suprême des Forces Armées Emiraties, Cheikh Mohamed Ben Zayed Al-Nahyane. Cette réunion a vu la présence, pour la partie Emiratie, du Cheikh Mansour Ben Zayed Al-Nahyane, vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires Présidentielles des Emirats Arabes Unis, de Mohamed Ahmed Al-Baouardi, secrétaire d'Etat des Affaires de Défense, et du Général-Major Farès Al-Mazrouïe, Ministre d'Etat, Conseiller des Affaires Présidentielles des Emirats Arabes Unis, et pour la partie algérienne, de l'Ambassadeur algérien à Abu Dhabi et de la délégation accompagnant le Général-Major Chanegriha, précise la même source. À l'occasion de cette rencontre, le général-major Chanegriha "a transmis les salutations de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, au Président de l'Etat des Emirats Arabes Unis, Cheikh Khalifa Ben Zayed Al-Nahyane, ses vœux pour davantage de développement et de progrès au peuple émirati frère, et sa volonté à promouvoir les relations bilatérales entre les deux peuples et les deux pays". Le Prince Héritier d'Abu Dhabi a demandé au général-major Chanegriha de transmettre "ses salutations à Monsieur le Président de la République, souhaitant à l'Algérie et à son peuple tout le succès et toute la réussite, et son total engagement à développer les relations bilatérales entre les deux pays dans les différents secteurs et domaines". Le général-major Chanegriha a poursuivi sa visite aux différents pavillons de l'exposition qui se tient à Abu Dhabi, "où il s'est enquis des dernières avancées technologiques dans le domaine des systèmes télécommandés et des drones".

Algérie-Qatar

L'Emir de l'Etat frère du Qatar en visite officielle en Algérie

L'émir de l'Etat frère du Qatar, Son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, effectue une visite officielle en Algérie d'une seule journée, indique lundi un communiqué de la Présidence. "Lors de cette visite, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aura des entretiens avec son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani et un échange de vues sur les questions d'intérêt commun".

MDN

Large campagne sanitaire au profit des habitants des zones enclavées à Biskra

Une large campagne sanitaire a été lancée les 17 et 18 février en cours pour la prise en charge des citoyens de Ras El Djedr et Hassi Saïda dans la wilaya de Biskra, à travers la mobilisation de staffs médicaux dotés de tous les moyens humains et constitués de compétences humaines, parmi les médecins et paramédicaux, relevant des services de santé militaire de la quatrième région, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "En application des instructions du haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'effet de prendre en charge les citoyens dans les zones enclavées et de poursuivre les efforts consentis en matière d'assistance médicale dans les différentes régions militaires, une large campagne sanitaire a été lancée les 17 et 18 février 2020 dans les régions de Ras El Djedr et Hassi Saïda dans la wilaya de Biskra, territoire de la quatrième région militaire, à travers la mobilisation de staffs médicaux dotés de tous les moyens humains et constitués de compétences humaines, parmi les médecins et paramédicaux, relevant des services de santé militaire de la quatrième région", lit-on dans le communiqué. Les citoyens ayant bénéficié de ces prestations médicales, "ont accueilli favorablement cette initiative pour laquelle les services de santé militaire ont mobilisé tous les moyens médicaux", a indiqué la même source, précisant que les activités de cette caravane "se poursuivront périodiquement pour en faire bénéficier les habitants des régions enclavées dans la 4^e région militaire".